

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	01	SOCIAL	01	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	09	ECONOMIE	09	RURAL	08

N° 2633

31 Aout 2022

31 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N° 015/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON ARMÉ ET EN PAVES DU TRONÇON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	02/AM/CAM/SG/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET 02/AM/CAM/SG/2022 RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DESDECHETSDE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-08-2022

3	Reference	N°01/C/AONO/C-DZG/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE ET QUATRE BUNGALOWS SENIORS AU COMPLEXE ECO TOURISTIQUE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N° 013/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) À NGONA-BILONODANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N° 014/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 014/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTS DE LA LETTRE-COMMANDE (LOT 2) PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) ANGONA-BILONO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [024/DA/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°024/DA/DG/CM-SCDP/2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

7

Reference [1722-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1722-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/05/2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [N° 015/C/CAY5/SG/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON ARMÉ ET EN PAVES DU TRONÇON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDLIFE BILINGUAL)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

9

Reference [025/C/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°025/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2022 DU 19/07/2022 RELATIF A IA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES DEPOTS SCDP DE DOUALA, BAFOUSSAM, YAOUNDE, BELABO, BERTOUA, NGAOUNDERE ET DE GAROUA ;

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

10

Reference [001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022DU 30 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/C/FODECC/CSPM/2022 DU 10 AOUT 2022 POUR LES DEVELOPPEMENTS SUR LE LOGICIEL SHAREPOINT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA DU 03 AOÛT 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

11

Reference [N° 08 /D/C-DZENG/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 08 /D/C-DZENG/SG/2022 DU 22 /08/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 11/07/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NKOLMVONDO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [N° 013/CAY5/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 013/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MARTIBEL DE LA LETTRE-COMMANDE (LOT 1) PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) ANGONA-BILONO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [025/DA/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°025/DA/DG/CM-SCDP/2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [273/D/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°273/D/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/ DU 30 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/C/FODECC/CSPM/ 2022 DU 10 AOUT 2022 POUR LES DEVELOPPEMENTS SUR LE LOGICIEL SHAREPOINT EN VUE DE FINALISER LA GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET L'ARCHIVAGE NUMERIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/ALMA DU 03 AOUT 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

15

Reference [025/C/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°025/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2022 DU 19/07/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES DEPOTS SCDP DE DOUALA, BAFOUSSAM, YAOUNDE, BELABO, BERTOUA, NGAOUNDERE ET DE GAROUA ;

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

16

Reference [00032 /C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00032 /C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 22 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC), EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

17

Reference [024/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°024/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 30 AOÛT 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 013/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) À NGONA-BILONODANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	003/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

20	Reference	024/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°009/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE INCENDIE (GMPI) DANS LE DEPOT SCDP DE BESSENGUE A DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	00136/E/2/C/MINH DU/CC/PDVIR/RPM/ARMP/08-2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00136/E/2/C/MINH DU/CC/PDVIR/RPM/ARMP/08-2022 DU 26/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI) N°00019/E/2/SMI/MINH DU/CC/PDVIR/CCP/RGS/RPM/ARGES/03-2022 DU 28/03/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE LIAISON AU SEIN DE LA CELLULE DE CORDINATION DU PDVIRNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TAXES MÉTHODE DE SÉLECTION SÉLECTION FONDÉE SUR LA « COMPARAISON DES CV »
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	001180/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001180/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 25 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00143/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2021 DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE ORGANISATIONNEL ET OPÉRATIONNEL DE LA SUPERVISION ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	003/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	002/DM/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

25	Reference	N° 016/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 016/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A FIRDAWS SARL DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HOPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

26	Reference	N° 015/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 015/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE GROUPE FIXIT DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON ARME ET EN PAVES DU TRONCON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N°07 D/C-DZENG/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°07 D/C-DZENG/SG/2022 DU 19/08/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDZANDOUAN DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

28	Reference	284/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 284/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 22/06/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINEAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINEAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINEAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINEAIRE DE 5,00 KM DANS LES DEPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 126 01 98 13 10 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	0776-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
Titre/objet	DECISION N° 0776-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DES GROUPES DE CLIMATISATION DANS TROIS SALLES D'EMBARQUEMENT À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	001180/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 001180/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 25 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°_00143/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2021 DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE ORGANISATIONNEL ET OPÉRATIONNEL DE LA SUPERVISION ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN AU CAMEROUN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

31

Reference	N°05/C/AONO/C-DZG/SG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 05/08/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC CUISINE AU COMPLEXE ECO TOURISTIQUE DE DZENGDEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O RÉGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

32

Reference	004/AONO/SODECAO/CIPM//2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SODECAO/CIPM//2022 DU 31 AOÛT 2022 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET OUTILLAGE AGRICOLE A LA SODECAO, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	31-08-2022

33

Reference	006/AONO/CUG/CIPIVI/SG/DST/SDI/RT/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/CUG/CIPIVI/SG/DST/SDI/RT/2022 DU 24/08/2022.POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE :AGENCE MTN -MARCHÉ RECONSTRUITEN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL-EXERCICE 2022IMPUTATIONS : 56 27100 02 54 1503 523511 821
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-09-2022

34

Reference	N°018/ASMI/C2D/YCV/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°018/ASMI/C2D/YCV/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES OU DES GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE DU CONTROLE DES TRAVAUX DU PROGRAMME C2D YAOUNDE CŒUR DE VILLE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-09-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [001/AONR/J12.02/CAK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 31 AOÛT 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MIDDEVEL), EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-09-2022

36

Reference [004/AAMI/CR-ES/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/CR-ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ÉLABORER L'ETUDE DE MATURATION (ETUDE DE FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UNE INSTITUTION REGIONALE DE MICRO FINANCE (IMF)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-09-2022

37

Reference [04](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°04 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 1ER AOÛT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES VEHICULES AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 PORTANT CHANGEMENT DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES PICK-UP 4X4.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [1340/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 1340/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 25 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO /MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 22/06/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINÉAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINÉAIRE DE 5,00 KM DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 126 01 98 13 10 2250.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [N°02/C/AONO/C-DZG/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°02/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : OMBANG (LIMITE COMMUNE D'AWAE)-CARREFOUR ASSILA-CARREFOUR EBABOT-CARREFOUR CEMAC.DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	N°07/C/AONO/C-DZG/SG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 19 AOÛT 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDZANDOUAN DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

41

Reference	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022DU 30 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/C/FODECC/CSPM/2022 DU 10 AOUT 2022 POUR LES DEVELOPPEMENTS SUR LE LOGICIEL SHAREPOINT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA4/ALMA DU 03 AOÛT 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

42

Reference	00055/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 Lire
Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI)N°00055/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 26/08/2022POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE PROGRAMMATION ET DE GESTION DU PATRIMOINE DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX DIVERS (VRD) DE LA VILLE DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	07-10-2022

43

Reference	00057/E/2/SMI/MINH DU Lire
Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°00057/E/2/SMI/MINH DU DU 26/08/2022POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION SOCIALE AU SEIN DE L'EQUIPE DE PREPARATION DU PROGRAMME POUR LE FINANCEMENT DE L'HABITAT INCLUSIF AU CAMEROUN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-09-2022

44

Reference	00056/E/2/SMI/MINH DU Lire
Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°00056/E/2/SMI/MINH DU DU 26/08/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION SOCIALE AU SEIN DE L'EQUIPE DE PREPARATION DU PROGRAMME POUR LE FINANCEMENT DE L'HABITAT INCLUSIF AU CAMEROUN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-09-2022

45

Reference	024/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°009/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE INCENDIE (GMPI) DANS LE DEPOT SCDP DE BESSENGUE A DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	1722-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1722-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/05/2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	0011/AONO/CY/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 26 AOUT 2022AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AXE: INTER N° 10. (VILLAGEMOMJEPOUM) - RIVIERE MOMINKARCOMBHO AU PK 12+ 200, COMMUNE DE YOKADOUMA, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	16-09-2022

48	Reference	N° 016/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HÔPITAL DE LA CNPS)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	003/AAMI/CR-ES/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003//AAMI/CR_ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES CLUSTERS AGRICOLES OU DES AGROPOLES REGIONAUX (AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION) DANS LES FILIERES DE CROISSANCE (RIZ, TABAC, CACAO / CAFES)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-09-2022

50	Reference	003/DM/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALOBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

51	Reference	N° 05 D/C-DZENG/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 05 D/C-DZENG/SG/2022 DU 05 /08/ 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CUISINE AU COMPLEXE ECOTOURISTIQUE DE DZENG.DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	000856 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°000856 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 22 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC), EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

53

Reference	00169/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
Titre/objet	DÉCISION N°00169/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE REVÊTUE DE 300 ML DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

54

Reference	N° 02 D/C-DZENG/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 02 D/C-DZENG/SG/2022 DU 13 /07/ 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE: OMBANG (LIMITE COMMUNE D'AWAE)-CARREFOUR ASSILA-CARREFOUR EBABOT-CARREFOUR CEMAC.DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

55

Reference	N° 016/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HÔPITAL DE LA CNPS)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

56

Reference	N° 01 D/C-DZENG/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 01 D/C-DZENG/SG/2022 DU 13 /07/ 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE E CONFERENCE ET QUATRE BUNGALOWS SENIORS AU COMPLEXE ECOTOURISTIQUE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	15/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 30 Août 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 15/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 30 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA REVISION, HARMONISATION ET ADAPTATION DES PROGRAMMES DES FILIERES SCIENCES INFIRMIERES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-09-2022

58	Reference	002/AONO/SG/DST/SDI/RT/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONN°002/AONO/SG/DST/SDI/RT/2022 DURELATIVE À L'EXÉCUTION)ES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE AUX MARCHÉS RECONSTRUIT DANS LA VILLE DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD
	Nature de prestation	Service Quantifiable
	Date de cloture	12-09-2022

59	Reference	008BIS/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 22/08/2022 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DE LA CONSTRUCTION DELA DELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DUNORD, PHASE 2.EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-09-2022

60	Reference	N°06/C/AONO/C-DZG/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 22 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 11/07/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP DE NKOLMVONDO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	011/AONO/GOUVERNEUR/CRPM/2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/DAONO/GOUVERNEUR/CRPMNO/2022 DU 23/08/2022 POUR LA FINALISATION DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATIONREGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ENPROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 31 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS (GPS, TABLETTES ET APPAREILS PHOTOS) POUR LE SUIVI DE L'EXECUTION DU BIP PAR PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)PAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : P151155NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DAO : N°001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS (GPS, TABLETTES ET APPAREILS PHOTOS) POUR LE SUIVI DE L'EXECUTION DU BIP PAR PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	002/AAMI/CR-ES/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/CR-ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE-BILAN DE RECUPERATION ET D'EVALUATION DES CAHIERS DES CHARGES DES EXPLOITANTS FORESTIERS ET MINIERES DANS LA REGION.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-09-2022

64	Reference	007/AONO/CAE1ER/CABM/SM/2022 DU 30/08/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAE1ER/CABM/SM/2022 DU 30/08/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE : • LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DES VRD A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I • LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES ARCHIVES A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNAL (FEICOM)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-09-2022

65	Reference	008/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 29/08/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE TI : CARREFOUR MOUANKO CENTRE - NKANGAZOCK T2 : CARREFOUR NDOG MONGO -BORD DE NDOG MONGO. DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-09-2022

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON ARMÉ ET EN PAVES DU TRONÇON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **GROUPE FIXIT**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 pour les travaux d'aménagement en béton armé et en pavés du tronçon de route NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quarante-quatre mille vingt-et-un (99 944 021)francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE D'ABONG-MBANG

APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET 02/AM/CAM/SG/2022 RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La gestion des déchets dont la production est étroitement liée aux activités humaines, constitue un défi permanent en milieu urbain. La problématique de la gestion des déchets n'est pas seulement un problème Camerounais, mais aussi mondial, car elle est au cœur des préoccupations actuelles de tous les pays du monde.

Au Cameroun, la gestion des déchets solides plus que jamais constitue une urgence sanitaire et environnementale pour les villes et villages qui deviennent de plus en plus denses avec la croissance démographique soutenue. Ces villes font face aux difficultés de plusieurs ordres :

- > L'insuffisance des moyens financiers mobilisés pour soutenir durablement le secteur de la gestion des déchets ;
 - > La généralisation des dépotoirs sauvages bloquant quelquefois les voies de circulation ;
 - > La non implémentation des documents de planification urbaine existants ;
 - > L'encombrement des rigoles et des caniveaux par les déchets déversés par les riverains ;
- empêchant ainsi l'écoulement normal des eaux pluviales et provoquant des inondations spectaculaires et la dégradation de la chaussée ;
- > La transformation des espaces vagues qui sont parfois des propriétés privées en décharges spontanées, créant parfois des conflits.

De manière opérationnelle, la gestion des ordures ménagères incombe au premier chef aux communes selon la loi N° 2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Toutefois, force est de constater que les communes éprouvent beaucoup de difficultés à conduire à bien cette mission qui leur incombe, faute non seulement des moyens financiers, mais aussi et surtout d'orientation stratégique.

Pour apporter une réponse durable à la problématique du financement et compte tenu du fait que les ressources provenant de la taxe développement local supposé entre autres couvrir les charges inhérentes au service de gestion des déchets sont extrêmement faibles, la loi des finances 2019 a institué un droit d'accises spécial au taux de 0,5% sur les importations des marchandises, destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au bénéfice des Collectivités Territoriales Décentralisées. C'est ainsi, que le Premier Ministre, chef du gouvernement a signé le décret N° 2019/7358/PM du 17 décembre 2019 fixant les modalités de centralisation, de répartition et de reversement du produit du droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au bénéfice des Collectivités Territoriales Décentralisées.

A la suite du reversement effectif de ce droit d'accises aux communes et pour donner une visibilité dans l'utilisation de ces ressources d'une part, et selon le décret N° 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets à son article 4 qui prescrit aux Collectivités Territoriales Décentralisées d'élaborer en liaison avec les services compétents de l'Etat d'autre part, un Plan Communal ou intercommunal de Gestion des Déchets doit être élaboré. Ce document, bien que n'ayant pas la prétention ou le pouvoir de résoudre tous les problèmes rencontrés dans ce secteur, est un outil d'orientation stratégique, opérationnelle et de planification qui permettra d'assurer une gestion écologique et rationnelle des déchets à travers la conception et la mise sur pied d'un système adapté aux spécificités de chaque commune ou groupe de communes.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un Bureau d'Etude Technique pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets de la commune d'Abong-M bang.

3. Consistance des prestations

La prestation à réaliser consiste à doter la commune d'Abong-Mbang d'un Plan Communal de Gestion de Déchets adapté aux conditions locales. Il s'agira spécifiquement de :

- Mission 1 : l'élaboration du rapport de mise en oeuvre ;
- Mission 2 : état des lieux de la gestion des déchets et proposition des solutions technico-financières ;
- Mission 3 : élaboration du plan communal de gestion des déchets.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt s'adresse aux cabinets ou bureaux d'études spécialisés dans les prestations intellectuelles, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiants d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

A cet effet, les cabinets ou bureaux d'études techniques intéressés par cet avis de sollicitation à manifestation d'intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

5. Financement

Cette prestation sera financée par le budget de la commune d'Abong-Mbang.

6. Remises des offres

Les dossiers rédigés en Français et ou en Anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels seront mis sous plis fermé ne comportant ni cachet, ni indication sur le soumissionnaire et devront parvenir à la Mairie d'Abong-Mbang au plus tard le _ 3 nom 2022 à . heure locale, soit par poste ou en recommandé avec accusé de réception, contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° /CA-M/SG/2022

DU PORTANT QUALIFICATION D'UN BUREAU D'ETUDE

TECHNIQUE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST.

NB : Les dossiers parvenus après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçus.

7. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation devront fournir les pièces ciaprès, présentées en deux volumes, rédigées en Français ou en Anglais.

6-1-Volume 1 : (pièces administratives)

Le « Volume 1 » qui portera la mention « pièces administratives », comprendra les documents administratifs (copies certifiées conformes, datées d'au plus (03) mois en cours de validité) suivants ;

- a) Une lettre de motivation du candidat dûment signée et timbrée,
- b) Une attestation de non-redevance fiscale en cours de validité,
- c) Une copie de la carte de contribuable en cours de validité ou attestation d'immatriculation téléchargeable en ligne,
- d) Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances,

NB : Tout dossier administratif incomplet ou non conforme entraînera le rejet de la candidature.

6-2-Volume2 ; (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre les pièces ci-après :

- a) Les références du Bureau Technique d'Etude ou des responsables techniques (chef de mission et techniciens de suivi) pour les prestations réalisées antérieurement ou en cours d'exécution.
- b) La liste des principaux responsables techniques, assortie de leurs CV datés et signés, des copies de la carte nationale d'identité, ainsi que les copies certifiées et conformes de leurs diplômes les plus élevés, à savoir :

Fonction Qualification

Expérience professionnelle

minimum

Quantités

Chef de mission Ingénieur en eau et assainissement 06 ans 01

Environnementaliste Environnementaliste (BAC+3) 03 ans 01

Cartographe Cartographe (BAC+3) 03 ans 01

8. Critères d'évaluation**a EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Le dossier technique sera évalué sur 100 points, sur la base des critères ci-après :

- a) Qualification et expérience du personnel 50 points ;
- b) Références justifiées des prestations similaires 25 points ;
- c) Chiffre d'affaire justifié des quatre dernières années 15 points ;
- d) Présentation générale de l'offre 10 points.

Seul le candidat qui aura totalisé, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), sera retenu pour l'élaboration dudit Plan Communal de Gestion des Déchets

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Abong-Mbang, tel: 698 320 275/ 696 709 222.

10. Evaluation et publication des résultats

Le Bureau d'Etude Technique retenu à l'issue de cette évaluation sera chargé d'élaborer le PCGD de la commune d'Abong-Mbang.

Ampliations :

ARMP

DDMINMAP/

ABONG-MBANG le 19 Aout 2022

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°01/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE ET QUATRE BUNGALOWS SENIORS AU COMPLEXE ECO TOURISTIQUE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG****AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°07/D/C-DZG/SG/2022 du 19 Août 2022 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} lettre commande objet de la consultation attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE ET QUATRE BUNGALOWS SENIORS AU COMPLEXE ECO TOURISTIQUE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.	Ets CGT SARL BP : 1857 YDE Tél. : 6 99 96 84 50	83 857 442 FCFA HTVA 100 000 000 FCFA TTC	Six mois	Adjudicataire

*DZENG le 13 Juillet 2022**Le MAIRE**AYI EPSE NKAMGNA Monique*

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) À NGONA-BILONODANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS MARTIBEL**, est **attributaire** du **Lot 1** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 12/07/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif avec hangar (lot 1) et d'un bloc de deux (02) salles de classe + deux (02) bureaux (lot 2) à NGONA-BILONO dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant global TTC du Marché : **Trente-cinq millions (35 000 000)francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 014/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTS DE LA LETTRE-COMMANDE (LOT 2) PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) ANGONA-BILONO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice

2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande (Lot 2) passée après Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif avec hangar (lot 1) et d'un bloc de deux (02) salles de classe + deux (02) bureaux (lot 2) à NGONA-BILONO dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS MTS**, pour un montant global de **Vingt-huit millions neuf cent cinquante mille (28 950 000) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°024/DA/DG/CM-SCDP/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Gbleral de la Societe Camerounaise des DepOts Petroliers (SCDP)/Maitre d'Ouvrage,

Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut general des Entreprises publiques ;

Vu la Loi n°2021/025 du 16 decembre 2021 portant loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le Decret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les regles communes applicables aux marches des entreprises publiques ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 Decembre 2021 portant instructions relatives a l'execution des lois de Finances, au suivi et au contrOle de l'execution du Budget de l'Etat et des autres Entites Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Resolution n°01/05 du 02 fevrier 2021 portant designation du President, des membres et du Secretaire de la Commission Interne de Passation des Marches de la SCDP ;

Vu la Resolution n°08/16 de la session du Conseil d'Administration du 08 fevrier 2019 fixant les prestations et ou achats a passer par la procedure des Marches Adaptes ;

Considerant le Dossier de Consultation des Entreprises n°009/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 relatif a la fourniture et a l'instaflation d'un Groupe Motopompe Incendie (GMPI) dans le depot SCDP de Bessengue a Douala ;
Considerant le rapport du comite ad hoc.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-apres est retenue comme adjudicataire du Marche relatif a la fourniture et a l'installation d'un Groupe Motopompe Incendie (GMPI) dans le depot SCDP de Bessengue a Douala.

Adjudicataire	Montant TIC (en F CFA)	Delai d'execution
MUTHEC Tel: +33 233 21 66 43	67 979 510	04 mois

Article 2 : Le Directeur General de ladite entreprise est prie de se presenter a la Direction Generale de la SCDP (Ceilue des Marches) pour recevoir notification de la presente

DOUALA le 29 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1722-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/05/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0776 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 18 Août 2022,**

la lettre-commande relative à la réhabilitation des groupes de climatisation dans trois salles d'embarquement à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à l'entreprise **BOVE TECHNOLOGIES CORPORATION, Tél : 233 43 35 16 / 695 85 65 67 /651 71 98 12, BP : 24092 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent sept (24 591 907) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03)mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON ARMÉ ET EN PAVES DU TRONÇON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **GROUPE FIXIT**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 pour les travaux d'aménagement en béton armé et en pavés du tronçon de route NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quarante-quatre mille vingt-et-un (99 944 021)francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°025/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2022 DU 19/07/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES DEPOTS SCDP DE DOUALA, BAFOUSSAM, YAOUNDE, BELABO, BERTOUA, NGAOUNDERE ET DE GAROUA ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformer/ment a la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Lot	Designations	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Delaix
	Fourniture du mobilier de bureau dans les depots SCDP de Douala et Bafoussam, acquisition et installation des stores dans tous les bureaux et a la guérison du Batiment DELTA R+3 situé au perimetre de securite du siege de la SCDP.	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437? YAOUNDE	79 474 580	Soixante (60) jours par lot
2	Fourniture du mobilier de bureau dans les depôts SCDP de Yaounde, Belabo et Bertoua	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437- YAOUNDE	20 034 894	
3	Fourniture du mobilier de bureau dans les depôts SCDP de Ngaoundere et Garoua.	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437- YAOUNDE	11 408 051	

Le Directeur General de la société **FURNITURE PLAZA Sari**, est invité a se présenter des publication du present Communiqué a la Direction Generale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants. Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine des publication du present Communiqué. Passé ce delai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 29 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 DU 30 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/C/FODECC/CSPM/2022 DU 10 AOUT 2022 POUR LES
DEVELOPPEMENTS SUR LE LOGICIEL SHAREPOINT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE (FODECC) SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE
N°003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA DU 03 AOÛT 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Le Prestataire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier de Consultation sus mentionné :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT
Groupement NC CONSULTING – CINV-COR SA, BP : 5417 Yaoundé Cameroun, Tél : 699 31 40 77 / 699 86 29 27	

L'attributaire du Marché est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué au secrétariat de l'Administrateur du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

YAOUNDE le 31 Aout 2022

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 08 /D/C-DZENG/SG/2022 DU 22 /08/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 11/07/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NKOLMVONDO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 11/07/2022 pour la construction d'un bloc de deux salle de classe à l'EP de Nkolmvondo

Vu la proposition d'attribution n°08/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2022 du 16/08/2022 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : le marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 11/07/2022 pour la construction d'un bloc de deux salle de classe à l'EP de Nkolmvondo dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o .est attribué aux **HABIL CONSTRUCTION SARL** pour un montant TTC de **17.995.600 (Quinze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent cinquante)**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DZENG le 22 Aout 2022

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 013/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MARTIBEL DE LA LETTRE-COMMANDE (LOT 1) PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) ANGONA-BILONO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice

2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande (Lot 1) passée après Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif avec hangar (lot 1) et d'un bloc de deux (02) salles de classe + deux (02) bureaux (lot 2) à NGONA-BILONO dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS MARTIBEL**, pour un montant global de **Trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°025/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Gbleral de la Societe Camerounaise des DepOts Petroliers (SCDP)/Maitre d'Ouvrage,

Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut general des Entreprises publiques ;

Vu la Loi n°2021/025 du 16 decembre 2021 portant loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le Decret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les regles communes applicables aux marches des entreprises publiques ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 Decembre 2021 portant instructions relatives a l'execution des lois de Finances, au suivi et au contrOle de l'execution du Budget de l'Etat et des autres Entites Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Resolution n°01/05 du 02 fevrier 2021 portant designation du President, des membres et du Secetaire de la Commission Interne de Passation des Marches de la SCDP ;

Vu la Resolution n°08/16 de la session du Conseil d'Administration du 08 fevrier 2019 fixant les prestations et ou achats a passer par la procedure des Marches Adaptes ;

Considerant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°021/A0NO/DG/DARH/SDDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2022 du 19 juillet 2022, relatif fa fourniture du mobilier de bureau dans les depOts SCDP de Douala, Bafoussam, Yaounde, Belabo, Bertoua, Ngaoundere et de Garoua ;

Considerant la Proposition d'attribution signee par fa Presidente de la Commission Interne de Passation des Marches (CIPM) de la SCDP ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-apres est designee adjudicataire des marches relatifs a la fourniture du mobilier de bureau dans les depots SCDP de Douala, Bafoussam, Yaounde, Belabo, Bertoua, Ngaoundere et de Garoua.

Lot	Designations	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Delais
1	Fourniture du mobilier de bureau dans les depots SCDP de Douala et Bafoussam, acquisition et installation des stores dans toes les bureaux et a la guerite du Batiment DELTA R+3 situe au perimetre de securite du siege de la SCDP.	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437-YAOUNDE Soixante	79 474 580	(60) jours par lot
2	Fourniture du mobilier de bureau dans les depots SCDP de Yaounde, Belabo et Bertoua	FURNITURE PLAZA Sari BP : 34437-YAOUNDE	20 034 894	
3	Fourniture du mobilier de bureau dans les de'po-ts SCDP de Ngaoundere et Garoua.	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437-YAOUNDE	11 408 051	

Article 2 : Le Directeur General de ladite entreprise est prie de se presenter a la Direction Generale de la SCDP (Cellule des Marches) pour recevoir notification de la presente decision ainsi que du projet de marche y relatif.

DOUALA le 29 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**DECISION N°273/D/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/ DU 30 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/C/FODECC/CSPM/ 2022 DU 10 AOUT 2022 POUR LES
DEVELOPPEMENTS SUR LE LOGICIEL SHAREPOINT EN VUE DE FINALISER LA GESTION
ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET L'ARCHIVAGE NUMERIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT
DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE
N°003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/ALMA DU 03 AOUT 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

VU la Constitution du Cameroun ;
VU la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
VU la Loi n°2018/011 du 12 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
VU la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 ;
VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;
VU La Consultation N°001/C/FODECC/CSPM-FODECC/2022 du 10 aout 2022 pour les développements sur le logiciel SharePoint en vue de finaliser la gestion électronique des documents et l'archivage numérique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café après autorisation de gré à gré objet de la Lettre N° 003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/Alma du 03 aout 2022 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : Les prestations, objet de Dossier de Consultation sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées au Groupement NC CONSULTING – CINV-COR SA, représenté par son mandataire NC CONSULTING, BP : 5417 Yaoundé Cameroun, Tél : 699 31 40 77 / 699 86 29 27 pour un montant TTC Francs CFA : 79 975 013 (soixante-dix neuf millions neuf cent soixante-quinze mille treize) avec un délai de livraison de neuf (09) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Aout 2022

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°025/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2022 DU 19/07/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES DEPOTS SCDP DE DOUALA, BAFOUSSAM, YAOUNDE, BELABO, BERTOUA, NGAOUNDERE ET DE GAROUA ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformer/ment a la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisée, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Lot	Designations	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Delaïs
	Fourniture du mobilier de bureau dans les depots SCDP de Douala et Bafoussam, acquisition et installation des stores dans tous les bureaux et a la guérite du Batiment DELTA R+3 située au périmètre de sécurité du siège de la SCDP.	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437? YAOUNDE	79 474 580	Soixante (60) jours par lot
2	Fourniture du mobilier de bureau dans les depôts SCDP de Yaounde, Belabo et Bertoua	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437- YAOUNDE	20 034 894	
3	Fourniture du mobilier de bureau dans les depôts SCDP de Ngaoundere et Garoua.	FURNITURE PLAZA Sarl BP : 34437- YAOUNDE	11 408 051	

Le Directeur Général de la société **FURNITURE PLAZA Sari**, est invité à se présenter des publications du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants. Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinze jours de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 29 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°00032 /C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 22 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°0000855/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 22 AOUT 2022 l'entreprise ci-après, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 pour la fourniture du mobilier et matériel de bureau au nouveau bâtiment siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education civique (MINJEC), en procédure d'urgence :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
SOCIETE CONFORT HOUSE SARL; Tél : 222 303 413/ 699 911 398 BP : 13959 Yaoundé	97 963 875	trente (30) jours	Retenue

LA SOCIETE CONFORT HOUSE SARL est par conséquent déclarée adjudicataire du marché et son Directeur est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'élaboration du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMMUNIQUE DE PRESSE N°024/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 30 AOÛT 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle informe les Soumissionnaires intéressés à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 du 1^{er} août 2022 en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition des véhicules au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, que la date limite de dépôt des offres initialement prévue le 06 septembre à 11 heures précises est reportée au 13 septembre 2022 à 11 heures précises aux mêmes lieux. Le reste sans changement.

Les intéressés sont priés de passer retirer l'additif N°004

YAOUNDE le 30 Aout 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC HANGAR (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX (LOT 2) À NGONA-BILONODANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS MARTIBEL**, est **attributaire** du **Lot 1** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 12/07/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif avec hangar (lot 1) et d'un bloc de deux (02) salles de classe + deux (02) bureaux (lot 2) à NGONA-BILONO dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant global TTC du Marché : **Trente-cinq millions (35 000 000)francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 003/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Groupement CLIVETEL & ASSOCIES/PROTECTION SARL - BP 4687 YAOUNDE, Tél. : 699 22 30 52/683 98 17 55 est déclaré adjudicataire du Marché pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'une route revêtue de 300 ml dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2022 du 1^{er} Juillet 2022.

Montant TTC : Quatre-Vingt-Treize Millions Quatre Cent Deux Mille Cinq Cent Soixante Trois (93 402 563) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : Cinq (05) mois.

Le responsable dudit Groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite Lettre commande.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°024/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°009/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE INCENDIE (GMPI) DANS LE DEPOT SCDP DE BESENGUE A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformement au rapport du comité ad hoc portant sur le Dossier de Consultation des Entreprises susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TFC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
MUTHEC Tel: +33 233 21 66 43	3 critères essentiels valides sur 4, soit 75%	67 979 510	04 mois présente	Adjudicataire pour avoir l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de MUTHEC, Tel : +33 233 21 66 43, est invité à se présenter dès la publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour l'établissement du Marché correspondant. Par ailleurs, les entreprises non-adjudicatrices sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinze jours de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 29 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N°00136/E/2/C/MINH DU/CC/PDVIR/RPM/ARMP/08-2022 DU 26/08/2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET
(SMI) N°00019/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RGS/RPM/ARGES/03-2022 DU 28/03/2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN AGENT DE LIAISON AU SEIN DE LA CELLULE DE COORDINATION DU PDVIR NOM
DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES
(PDVIR) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TAXES METHODE DE SELECTION SELECTION
FONDÉE SUR LA « COMPARAISON DES CV »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) communique :

Madame NJIKEU MBIACHEU Marlyse, Tél. : (237) 695 852 729 ou (237) 675 387 031, Email : marlysesenjiheu@yahoo.fr, est attributaire du Contrat relatif au recrutement d'un Agent de Liaison au sein de la Cellule de Coordination du PDVIR.

Elle est invitée à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4ème étage Sise Immeuble face arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, E-mail : minduh.pdvir@gmail.com, pour les modalités de signature du Contrat.

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 001180/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 25 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00143/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2021 DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE ORGANISATIONNEL ET OPÉRATIONNEL DE LA SUPERVISION ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des Sociétés ayant participé à l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ALG	Etude pour la mise en place d'un cadre organisationnel et opérationnel de la supervision économique du transport aérien au Cameroun.	167 651 252	4 mois

Le Consultant est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST-VA), sis 1^{er} étage de l'Immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en vue de finaliser le marché y relatif.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamations.

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 003/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Groupement CLIVETEL & ASSOCIES/PROTECTION SARL - BP 4687 YAOUNDE, Tél. : 699 22 30 52/683 98 17 55 est déclaré adjudicataire du Marché pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'une route revêtue de 300 ml dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2022 du 1^{er} Juillet 2022.

Montant TTC : Quatre-Vingt-Treize Millions Quatre Cent Deux Mille Cinq Cent Soixante Trois (93 402 563) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : Cinq (05) mois.

Le responsable dudit Groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite Lettre commande.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème Maître d'Ouvrage (Chevalier du Mérite Camerounais)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses divers modificatifs ;
Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa 2e;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJE Jean** en qualité de **Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème** ;
Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;
Vu l'avis d'Appel d'Offres n°005/AONO/CAEDIIème/SG/CIPM/2022 du **13 mai 2022 pour les travaux d'entretien de la route EKITE – POUT NKAK – NDEMBE y compris la construction de deux (02) dalots (3,70 km)**, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 17 juin 2022.

-

DECIDE :

Article 1^{er} : Est attribué à l'entreprise **CAMEROON ROAD MARKERS Tél. : 651 42 02 03 / 699 34 16 62**, le marché d'entretien de la route EKITE – POUT NKAK – NDEMBE y compris la construction de deux (02) dalots (3,70 km) dans l'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°005/AONO/CAEDIIème/SG/CIPM/2022 du 13 mai 2022.

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

EDEA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 016/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A FIRDAWS SARL DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HOPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 22/06/2022 pour les travaux de construction d'un complexe commercial communal au quartier ESSOS (face Hôpital de la CNPS) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **FIRDAWS SARL**, pour un montant global de **Vingt-huit millions quarante-neuf mille cinq cent cinquante-sept (28 049 557) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

**DECISION N° 015/CAY5/CIPM/2022 DU 29 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE GROUPE
FIXITDU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON
ARME ET EN PAVES DU TRONCON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA
(CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice

2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché passé après Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 12/07/2022 pour les travaux d'aménagement en béton armé et en pavés du tronçon de route NTEM ASSI (Chefferie ELANGUE) – NKANDA (Carrefour Ecole Publique WILDWIDE BILINGUAL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à l'Entreprise **GROUPE FIXIT**, pour un montant de **Quatre-**

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE DZENG

DECISION N°07 D/C-DZENG/SG/2022 DU 19/08/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDZANDOUAN DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 pour l'achèvement des Travaux de construction du Centre de Santé Intégré NDZANDOUAN.

Vu la proposition d'attribution n°07/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2022 du 19/08/2022 par le

Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : le marché relatif l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/DZENG/2022 du 19/05/2022 pour l'achèvement des Travaux de construction du Centre de Santé Intégré NDZANDOUAN dans la Commune de DZENG Département du Nyong et So'o, est attribué aux **Ets CUDIFRANSE PLUS** pour un montant TTC de **24 998 963** (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingts dix-huit mille neuf-cents soixante-cinq Francs CFA).

AYI EPSE NKAMGNA Monique

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 284/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 22/06/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINEAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINEAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINEAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINEAIRE DE 5,00 KM DANS LES DEPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 126 01 98 13 10 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Lettre N°005023/L/MINEPAT/SG/DAJ/MNAS du 12 novembre 2021 portant désignation du Président par intérim de la Commission Interne de Passation des Marchés des travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Décision N°448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 033/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 22/06/2021, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Maroua - Moutourwa : tronçon 1 : Inter N1 – vers Missilia, d'un linéaire de 1,200 Km, tronçon 2 : Inter n1 – Chefferie de Moutourwa, d'un linéaire de 0,500 Km, tronçon 3 : Inter N1 – vers Barawa, d'un linéaire de 0,700 Km, tronçon 4 : Inter N1 – Maroua Meskine, d'un linéaire de 5,00 Km dans les Départements du Mayo Kani et du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport d'analyse des offres des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu le Procès –Verbal N° 0016/PV/CIPM-TERI/MINTP du 17 septembre 2021, du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du MINTP ;

Vu la Lettre N°000048/L/MINTP/CIPM-TERI du 22/09/2021 portant notification de proposition d'attribution des Marchés du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du MINTP ;

Vu la Lettre N° 0002/L/MINMAP/SG/GALS/ST/ile du 03 janvier 2022, du Ministre Délégué Chargé des Marchés Publics portant arbitrage.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Maroua - Moutourwa : tronçon 1 : Inter N1 – vers Missilia, d'un linéaire de 1,200 Km, tronçon 2 : Inter n1 – Chefferie de Moutourwa, d'un linéaire de 0,500 Km, tronçon 3 : Inter N1 – vers Barawa, d'un linéaire de 0,700 Km, tronçon 4 : Inter N1 – Maroua Meskine, d'un linéaire de 5,00 Km dans les Départements du Mayo Kani et du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord :

No Lot	Type d'intervention	Région	Tronçons	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montants TTC corrigés en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigés en lettre (en FCFA)	Observations
1-EN/21	Réhabilitation des tronçons de routes	Extrême-Nord	Inter N1 – Vers Missilia	1,200	SADJO BABA B.P. : 662 Maroua Tél. : 699 86 31 96	813 434 063	Huit cent treize millions quatre cent trente quatre mille soixante trois	Déclaration d'exécution 06 m Offre financière la moins-c
			Inter N1 – Chefferie de Moutourwa	0, 500				
			Inter N1 – Vers Barawa	0, 700				
			Inter N1 – Maroua Meskine	5,00				

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Article 2 : Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 3 : La présente Décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0776-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA RÉHABILITATION DES GROUPES DE CLIMATISATION DANS TROIS SALLES
D'EMBARQUEMENT À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;
- Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
- Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 16/AONO/ADC/CIPM/2022 du 12/05/2022** ;
- Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 118-22/ADC/CIPM/se du 9 Août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative à la réhabilitation des groupes de climatisation dans trois salles d'embarquement à l'Aéroport International de Douala, est attribuée à l'entreprise **BOVE TECHNOLOGIES CORPORATION**, Tél : 233 43 35 16 / 695 85 65 67 / 651 71 98 12, BP : 24092 Douala, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent sept (24 591 907) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de l'entreprise **BOVE TECHNOLOGIES CORPORATION** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N° 001180/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 25 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00143/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2021 DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE ORGANISATIONNEL ET OPÉRATIONNEL DE LA SUPERVISION ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu	la Constitution ;	
Vu	la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;	
Vu	la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;	
Vu	la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;	
Vu	le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;	
Vu	le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;	
Vu	le Décret n° 2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;	
Vu	le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;	
Vu	la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;	
Vu	la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;	
Vu	l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt N° 00143/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2021 de l'étude pour la mise en place d'un cadre organisationnel et opérationnel de la supervision économique du transport aérien au Cameroun.	
Considérant les nécessités de service ;		

DECIDE :

Article 1^{er}: Le Consultant ci-dessous, est déclaré attributaire du marché relatif à l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt susmentionné suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ALG	Etude pour la mise en place d'un cadre organisationnel et opérationnel de la supervision économique du transport aérien au Cameroun.	167 651 252	4 mois

Article 2 : Le Consultant sera invité au PDST-VA pour la finalisation de son marché.

Article 3 : Les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les fonds BIRD 8650-CM.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /- Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°05/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 05/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC CUISINE AU COMPLEXE ECO TOURISTIQUE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O RÉGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG****AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°05/D/C-DZG/SG/2022 du la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} lettre commande objet de la consultation attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC CUISINE AU COMPLEXE ECO TOURISTIQUE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG	HABIL CONSTRUCTION SARL B.P. : 123 Ngoumou Tél. : 656 56 83 06	24 945 934 FCFA TTC (Vingt Quatre Million Neuf Cent Quarante Cinq Mille Neuf Cent Trente Quatre Francs) FCFA	04 mois (quatre)	Adjudicataire

*DZENG le 5 Aout 2022**Le MAIRE***AYI EPSE NKAMGNA Monique**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SODECAO/CIPM//2022 DU 31 AOÛT 2022
POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET OUTILLAGE AGRICOLE A LA SODECAO, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
223190

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres porte sur la fourniture des matériels et outillage agricole à la SODECAO, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

N°	Désignation	Quantité
01	Machette	703
02	Lime n°6	1 277
03	Plantoir	605
04	Arrosoir complet	1 277
05	Pelle bêche	605
06	Marteau charpentier	290
07	Tenailles	290
08	Scie à bois	269
09	Pointe	889
10	Ficelle	505
11	Double décamètre	505
12	Fil d'attache	530
13	Peinture à huile	25
14	Diluant	25
15	Pinceau	25
16	Brouette	325
17	Pioche	480

18	Râteau	241
19	Pelle ronde	267
20	Tronçonneuse	14
21	Pulvérisateur	231
22	Motopompe diesel	9

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à soixante-dix-huit millions cent mille (78.100.000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées, dans l'acquisition des matériels et outillage agricole, installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par BIP/MINADER/SODECAO EXERCICE 2022, ainsi qu'il suit :

MINADER/RECC, POSTE : 223190

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F CFA.
Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988, ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail)

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le **28 septembre 2022 à 9 H 00**, heure locale et porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 31 AOÛT 2022 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET OUTILLAGE AGRICOLE A LA SODECAO, EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million deux cent mille (1.200 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne la carte de contribuable, le registre de commerce, le certificat de non faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier de Consultation, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

Toute Offre incomplète, au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu le **28 septembre 2022** à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative ;
- Non-respect de plus de deux (02) critères essentiels, hors mis le respect des spécifications techniques qui sont obligatoires;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai règlementaire accordé par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM).

1. Critères essentiels :

- Chiffre d'affaires ? cent (100) millions de Francs CFA sur les trois dernières années	Oui ? Non ?
- Accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières ? 60 millions de FCFA	Oui ? Non ?
- Justificatifs du service après-vente pendant la période de garantie	Oui ? Non ?
- Délai de livraison inférieur ou égal à un (01) mois signé sur l'honneur	Oui ? Non ?
- Références des prestations similaires ? 01 marché similaire d'au moins 60 millions de FCFA, TTC (première et dernière page assorti du procès-verbal de réception certifiant la bonne exécution de ce marché)	Oui ? Non ?
- Conformité aux spécifications techniques des éléments à livrer	Oui ? Non ?
- Attestation sur l'honneur de la disponibilité des matériels et outillage agricole	Oui ? Non ?
- Présentation des offres de qualité	Oui ? Non ?

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises dont l'Offre sera jugée la moins-disante et réaliste.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 31 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/CUG/CIPIVI/SG/DST/SDI/RT/2022 DU 24/08/2022.POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE :AGENCE MTN -MARCHÉ RECONSTRUITEN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL-EXERCICE 2022IMPUTATIONS : 56 27100 02 54 1503 523511 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDEVEL
IMPUTATION
56 27100 02 54 1503 523511 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de l'axe : **Agence MTN (inter rue de la ville) -Marché reconstruit (inter rue Adamou Amar)** Département de la Benoué, Région du nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux seront constitués de :

- Série 100 Installations ;
- Série 200 Terrassements ;
- Série 300 Chaussée ;
- Série 400 Assainissement et drainage ;
- Série 600 Equipements ;
- Série 700 Petit matériel de chantier HIMO ;
- Série 800 Provisionnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **70 714 000 (Soixante Dix Million Sept Cent Quatorze Mille) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières (disponibilité du financement pouvant gérer de façons hebdomadaire la méthode HIMO) pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par **le BIP MINDDEVEL au titre du de l'exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat du Maire de la Ville. Dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua, ou au trésor public le cas échéant.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies et une (01) version numérique sur CD de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua au plus tard **le 23/09/2022 à 13 heure locale**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°006/AONO/SG/DST/SDI/RT/2022 du 24/08/2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE :
CARREFOUR CUG-MARCHE BEAC
En procédure d'urgence.
FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL -EXERCICE 2022
Imputations ; 56 27 100 02 64 1503 523511 821
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de **deux (02) mois** il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un Million Quatre Cent Quatorze Mille Deux Cent Quatre Vingt (1 414 280)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un Million Quatre Cent Quatorze Mille Deux Cent Quatre Vingt (1 414 280)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23/09/2022 à 14h** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua. Offres Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (**70% soit 24/34 critères essentiels**);
- Le non-respect de deux critères essentiels parmi les suivant (planning, travaux milaires (pave) ; Planning hebdomadaire valorisé pour paiement HIMO, preuve provision pour paiement hebdomadaire HIMO) ;
- Surface financière inférieure à **24 000 000FCFA**.

Offre financière

- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 38 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre : **02**
- L'expérience du personnel de l'entreprise : **08**
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : **08**
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux : **12**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 24/34 critères essentiels seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a la été éyaluee la moins disante et remplissant les capacités tecmiques et administratives eqmses lesultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à comnter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrable auprès du Sous-Directeur des Infrastructures de la Communauté Urbaine de Garoua en appelant les numéros : **695 17 67 50**.

GAROUA le 24 Aout 2022

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

VILLE DE YAOUNDE

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°018/ASMI/C2D/YCV/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES OU DES GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE DU CONTROLE DES TRAVAUX DU PROGRAMME C2D YAOUNDE CŒUR DE VILLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Etat du Cameroun va rétrocéder à la Communauté Urbaine de Yaoundé à travers une convention d'affectation signée le 4 février 2022 avec l'Agence Française de Développement (AFD) des fonds issus du Contrat de Désendettement Développement (C2D) d'un montant de 66,5 millions d'euros, soient 43,2 milliards XAF pour couvrir le coût du programme C2D « Yaoundé Cœur de Ville. »

La Communauté Urbaine de Yaoundé entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au marché de contrôle de l'ensemble des travaux du programme C2D Yaoundé Cœur de Ville, à savoir :

- les travaux d'aménagements structurant : réaménagement de trois carrefours à Yaoundé : Mvan, Elig Effa et Elig Edzoa y compris aménagements de deux gares routières aux carrefours Mvan et Elig Effa ;
- des actions à impact rapides : construction d'une voie d'accès et d'un sentier de randonnée aux Monts Messa et travaux d'aménagement légers de certains carrefours et têtes de ligne minibus/taxis dans la ville.

Ces travaux sont prévus pour être réalisés sur une période maximale de trente (30) mois, hors période de garantie.

Les travaux comprennent de façon générale, et sous circulation en mode dégradé, les travaux de déviation de réseaux, les travaux de terrassement et de chaussées, la remise à niveau des dispositifs d'assainissement, de la signalisation et des aménagements connexes : trottoirs et mobilier urbain, les travaux de construction des deux gares routières, les travaux d'aménagements légers de carrefours, les travaux de voies d'accès aux Monts Messa.

Au carrefour Elig Effa, les travaux comprennent en particulier la réalisation d'un Passage Souterrain à Gabarit Réduit (2,90 m de hauteur) de 8 m de large et 120 m de longueur, et la reprise de la voirie de surface à 2x2 voies sur environ 1.5 km aux abords du carrefour. Les travaux comprennent la démolition et reconstruction de la gare routière de Yaoundé Ouest y compris les bâtiments avec une nouvelle surface bâtie de 1516 m².

Au carrefour Elig Edzoa, les travaux comprennent en particulier la réalisation d'un Passage Supérieur en Poutrelles Enrobés à 2 travées de 40 m de longueur de 8 m de large et la reprise de voirie à 2x2 voies sur environ 1 km incluant l'amélioration à niveau du carrefour de Bata Nlongkak.

Au carrefour Mvan, les travaux comprennent en particulier le réaménagement du carrefour actuel en carrefour à feux et la reprise de voirie à 2x2 voies sur environ 2 km incluant la reconfiguration de la zone des transporteurs en direction d'Ahala. Les travaux comprennent également la construction, en contre-bas du carrefour, et sur une surface d'environ 2 ha d'une nouvelle gare routière comprenant un bâtiment, un espace réservé aux bus longue distance et un espace réservé aux taxis-brousse, la surface bâtie est de 5941 m² environ.

A titre indicatif les principales quantités de matériaux à fournir et mettre en œuvre sont (données indicatives):

- Déblais : 47 000 m³ ;
- Remblais en latérite CBR 40 : 38 000 m³ ;
- GNT 0/31.5 : 32 000 m³ ;

- Grave bitume : 16 000 m³ ;
- Béton Bitumineux : 5 500 m³ ;
- Pavés autobloquants : 45 000 m² ;
- Tabliers d'ouvrages en béton armé : 1 500 m² ;
- Murs de soutènement en béton armé : 5 000 m² ;
- Caniveaux longitudinaux circulables : 15 000 ml ;
- Surface de bâtiments : 7 500 m².

Pour les Monts Messa, il s'agit d'un aménagement de 1.2 km de route d'accès : démolitions diverses aux abords de la route existante, reprise totale de la chaussée : couche de fondation, couche de base, couche de surface bitumée et remise à niveau de l'assainissement avec reconstruction de caniveaux longitudinaux circulables, aménagements des trottoirs. Il s'agit aussi d'un aménagement de 6 km de sentiers de randonnée de 1.5 m de large, stabilisés avec du matériau concassé amélioré au ciment, et comprenant des plantations le long du parcours. Enfin, un aménagement d'un parking pour stationnement des véhicules avant d'accéder au sentier pédestre.

Pour les aménagements légers de certains carrefour et des têtes de ligne. il s'agit des carrefours EMOMBO, SOUS MANGUIER ET AWAE ESCALIER et des têtes de ligne en direction de SOA et de MENDONG situé en centre ville et de la tête de ligne des taxi située en début de l'avenue Ahmadou Ahidjo. De façon générale et non systématique ces travaux comprennent :

- Les travaux ponctuels de réfection de chaussée ;
- Les travaux ponctuels de réfection de bordures de trottoirs ;
- Les travaux ponctuels de réfection de trottoirs en pavés ;
- Les travaux ponctuels de terrassements et d'assainissement ;
- Les travaux de signalisation horizontale et verticale ;
- La mise en place de feux de signalisation tricolores ;
- La mise en place de glissières en béton de séparation de voies ;
- La mise en place de barrières de protection des piétons ;
- La matérialisation d'arrêt-minute pour taxis.

Pour les actions à impact rapide (y compris Monts Messa), les quantités à mettre en œuvre sont de façon globale

2.2 Consistance des prestations

- Déblais : 5 100 m³ ;

Les Services de la Grande Région ont 4 000 m³ de déblais à traiter. Le projet quatre missions :

- GNT 0/31.5 : 4 500 m³ ;
- Mission 1 : mission préalable de revue des Documents d'Appel d'Offres des marchés de travaux et notamment des plans et la présentation de l'étude APD du projet. Le cas échéant, mission de reprises ponctuelles (études niveau des plans et la présentation de l'étude APD) des Documents d'Appel d'Offres.
- Béton bitumineux : 5 500 m³ ;
- Pavés autobloquants : 45 000 m² ;
- Mission 2 (EXE) : Exécution de la Conformité au Projet et Visa des études d'exécution qui auront été faites par les entreprises ;
- Mission 3 (DET/OPC) : Direction de l'Exécution des contrat de Travaux, Ordonnancement, Pilotage et coordination des Chantiers. Cette mission comprend notamment le contrôle de la bonne mise en œuvre par la/les entreprise(s) en charge des travaux du Plan de Gestion Environnemental et Social du projet;
- Mission 4 (AOR) : Assistance au Maître d'Ouvrage lors des Opérations de Réception, y compris pendant la période de garantie.

3. Participation et origine

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Peuvent faire acte de candidature, les bureaux d'études (BET) ou groupement de BET locaux ou internationaux, à l'exclusion :

- des BET publics qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes et qui ne sont pas administrés selon les règles du droit commercial ;
 - des BET se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application du Code des marchés publics.
 - Des BET qui ne satisfont pas les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD tels que spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

4. Remises des offres

1. Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français doivent être déposées sous pli fermé en 08 exemplaires dont 01 original et 07 copies marquées comme tel + une version numérique dans une clé USB à l'adresse ci-après : Secrétariat du Coordonnateur du Programme, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 212 le **30 septembre 2022** à 12h, heure locale du Cameroun, et doivent être clairement marqués :

« AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°018/ASMI/C2D/YCV/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES OU DES GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES EN VUE DU CONTROLE DES TRAVAUX DU PROGRAMME C2D YAOUNDE CŒUR DE VILLE. »

5. Composition du dossier

1. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

- Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.
- Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés (montant) : avoir mené à bien (ou subsamment réalisé) sur les 10 dernières années au moins deux marchés de services d'un montant minimal de 1,5 milliards FCFA chacun relatifs au contrôle de travaux d'aménagement de route bitumée (joindre les éléments justificatifs tels que les 1^{ère} et dernière pages des contrats, procès-verbaux de réception, attestations de bonne exécution. Les contacts des Maîtres d'Ouvrage devront être précisés pour des besoins de vérification éventuels);
2. De la nature des Services : avoir mené à bien (ou subsamment réalisé) sur les dix dernières années des marchés de services relatifs au contrôle de travaux d'aménagement de voiries urbaines d'ampleur similaire au projet Yaoundé Cœur de Ville et incluant des ouvrages d'art de franchissement (joindre les éléments justificatifs tels que les 1^{ère} et dernière pages des contrats, procès-verbaux de réception, attestations de bonne exécution. Les contacts des Maîtres d'Ouvrage devront être précisés pour des besoins de vérification éventuels);
3. Du contexte géographique : avoir mené à bien (ou subsamment réalisé) sur les dix dernières années au moins un marché de services relatif au contrôle de travaux de route bitumée en Afrique subsaharienne.

La pertinence des Manifestations d'Intérêt sera également examinée au regard des critères suivants :

- Procédures d'assurance qualité et certifications du Candidat (par exemple certification ISO 9001, ISO 14001) ;

- Maîtrise de la réglementation locale camerounaise: justification par l'implantation du Candidat (en cas de Groupement, BET chef de file ou autre BET membre du Groupement) au Cameroun, par des références récentes au Cameroun ou encore par la capacité du Candidat à mobiliser des experts, notamment Ingénieur VRD, ayant une expérience avérée au Cameroun.

- Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

6. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat du Coordonnateur du Programme sis à l'Hôtel de ville de Yaoundé, bâtiment principal, au 2^{ème} étage porte 212 aux heures ouvrables (07h30-15h30) . ou alors par Téléphone : +237 699 912 926, ou alors par mail, arnauldndzana@yahoo.fr.

7. Evaluation et publication des résultats

Sous peine de rejet, chaque dossier devra préciser explicitement le nom du bureau d'études ou du groupement de bureau d'études, le nom du responsable, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse électronique. Chaque candidat devra obligatoirement joindre la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité sociale et environnementale dont le formulaire est annexé au présent avis.

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 31 AOÛT 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MIDDEVEL), EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un bureau d'étude technique en vue de la réalisation des études architecturales pour la construction d'un complexe commercial R+2 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

À priori, les prestations objet de l'étude concernent la conception d'un bâtiment neuf de type R+2 devant abriter :

Rez de chaussée :

- Des boutiques ;
- Des toilettes ;
- Parking ;
- Un plan d'aménagement de la cours et espaces verts et éventuellement d'une piscine.

Étages courants :

- Des appartements de type T3 et T4 par niveau ;
- Une salle de bain dans la chambre principale et l'autre pour les visiteurs par appartement et niveau ;
- Des Balcons au droit du séjour, la chambre principale et la cuisine ;
- Deux escaliers dont un principal et l'autre de secours ;
- Une cage d'ascenseur le cas échéant avec un local technique.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent notamment à :

- Faire un relevé topographique le site où sera construit le complexe commercial R+2 projeté ;
- Élaborer les esquisses architecturaux (ESQ) du projet ;
- Réaliser les études d'avant-projet sommaire et détaillé (APS et APD) qui prendront en compte des solutions nouvelles d'aménagement spatiales et fonctionnelles, tenant compte de la population actuelle de la ville d'Akono et environs ;
- Estimation du coût d'exécution du projet ;
- Élaborer un projet de dossier de consultation d'entreprises (DCE) des travaux à réaliser ;
- Rédiger les termes de références (TDR) pour le recrutement d'un cabinet qui sera chargé de la surveillance et du contrôle des travaux.
- Des livrables (plans architecturaux, structuraux, relevé topographique, rapport géotechnique,...).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
AKONO	ÉTUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2	1	AKONO	10 000 000 (Dix millions) francs CFA Toutes taxes comprises

4. Allotissement

Sans objet

LOTS	DEPARTEMENT	COMMUNE	LOCALITE	MONTANT PREVISIONNEL (fcfa)	FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE
1	Mefou-et-Akono	Akono	AKONO CENTRE	10 000 000	MINDDEVEL	MAIRE D'AKONO

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt **N°001/AOSMI/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 29 JUILLET 2022**. Il s'agit de :

N°	Bureau d'Etudes Techniques Pré-qualifiés	Adresse	Contact
1	METHOD & ENGINEERING SARL	BP : 5311 Douala	Tél : (+237) 675 12 53 12 / 695 345 536
2	GROUPEMENT INTEGC/G E	BP : 11088 Yaoundé BP : 18006 Yaoundé	Tél : (+237) 699 92 48 95/690 52 73 54
3	CEB ENGINEERING		Tél : (+237) 656 42 16 17/ 691 33 91 77

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINDDEVEL** de la République du Cameroun, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis au journal des Marchés de l'ARMP, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de **dix-sept mille (17 000)** francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune d'Akono**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **30 Septembre 2022 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT** »

N°001/AONR/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 31 AOÛT 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE

« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **deux (02)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution
		(F CFA TTC)	(F CFA)
1	ÉTUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL R+2	10 000 000 (dix millions) francs Cfa	200 000 (Deux cent mille) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les propositions techniques et les offres financières s'effectuera en deux (02) temps dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono, le **30 Septembre 2022** à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akono, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres.

Après analyse par la sous-commission des offres techniques, seules les propositions financières des soumissionnaires ayant obtenus une note supérieure ou égale à **70/100** seront évaluées.

13. Critères d'évaluation**-1 : Critères éliminatoires :****1 : Pièces administratives :**

- a) Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- c) Absence de la caution de soumission.
- d) Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

1.2 : Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Note technique inférieure à **70/100** ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous détail des prix ;

-2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Présentation des offres ; **02 points** ;
- b) Références du Bureau d'Etudes Techniques ; **10 points** ;
- c) Méthodologie et plan de travail proposés par rapport aux TDR ; **10 points** ;
- d) Qualifications et expérience du Personnel de l'entreprise ; **65 points** ;
- e) Moyens Matériels et Logistiques ; **10 points** ;
- f) Capacité financière supérieure ou égale à 70% du cout prévisionnel : **03 points**.

-3 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation techniques seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après ;

$NFi = MMD \times 100 / MS$

(NFi = Note financière), (MMD = Montant de l'offre la **moins disante**), (MS = montant évalué du soumissionnaire)

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale NF (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$NF = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$, (NF = Note finale ; Nt = Note technique)

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres National Restreint et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, c'est à dire celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'Ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique, **BP : 02 Akono, Tél 696 54 22 97**.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 31 Aout 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/CR_ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE DE MATURATION (ETUDE DE FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UNE INSTITUTION REGIONALE DE MICRO FINANCE (IMF)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, en ses dispositions relatives à la décentralisation de l'Etat, a institué la Région comme deuxième échelon de collectivité territoriale décentralisée après la commune.

Les récentes élections des Conseillers Régionaux tenues le 06 décembre 2020 ont constitué une étape cruciale dans la mise en place du processus institutionnel de décentralisation en République du Cameroun.

Les objectifs essentiels de la décentralisation visent notamment à promouvoir le développement des territoires et une gouvernance locale proche des aspirations des populations à travers la conception et la mise en oeuvre des politiques publiques

orientées vers davantage d'efficacité économique et sociale.

Faisant le constat que la question du financement du développement se pose avec acuité dans la Région de l'Est et s'inscrivant dans la logique que le renforcement de l'accès au financement des populations et des PME/PMI de la Région est un axe primordial des politiques publiques locales, améliorer l'accès au financement en promouvant la construction des systèmes financiers inclusifs se hisse parmi les objectifs de développement de premier ordre que le Conseil Régional de l'Est se doit de poursuivre entre autres.

Ainsi, en phase avec les objectifs stratégiques de la SND30 et la Vision 2035 du Chef de l'Etat, le Conseil Régional de l'Est a lancé en 2021 une étude d'avant-projet sommaire (APS) en vue de la création d'un établissement de micro finance régional (EMF). Cette étude, conduite par un cabinet d'experts a été adoptée par l'assemblée délibérante du Conseil Régional. A la suite, cette instance a donné quitus de poursuivre la réflexion avec l'étude d'avant-projet détaillé (APD). Le Conseil Régional de l'Est se propose ainsi de recruter un consultant pour mener cette étude.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif général de sélectionner un cabinet/bureau d'études en vue de réaliser l'étude de maturité qui va contribuer à l'approfondissement du secteur financier dans la Région de l'Est en permettant l'accroissement de l'inclusion financière des populations victimes de l'exclusion bancaire et de lutter efficacement contre la pauvreté

3. Consistance des prestations

Il est question de ;

- Dresser le diagnostic et déterminer les besoins en termes d'accès aux services financiers des populations ;
- Décrire la situation socio-économique et procéder à une analyse SWOT du dispositif institutionnel d'accès aux services financiers dans la Région ;
- Evaluer les conditions nécessaires à la réussite du projet (timing, matériel, compétence...) ;
- Etudier les différents scénarios possibles ;
- Evaluer la faisabilité réglementaire et commerciale du projet ;
- Concevoir et valider le business model du projet ;
- Mener une étude de rentabilité /performance du projet ;
- Elaborer et valider la faisabilité technique du projet (méthode POC) ;
- Planifier la mise en oeuvre du projet ;
- Proposer une démarche de financement du projet.

4. Participation et origine

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tadj : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax: (237) 222 24 19 30 au plus tard, le **13 SEPT 2022 à 13 heures** précises, (heure locale), avec la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/CR_ES/2022 DU 30 AOÛT 2022 POUR LA
PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE DE
MATURATION (ETUDE DE FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UNE INSTITUTION REGIONALE DE
MICRO FINANCE (IMF)**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

6. Composition du dossier

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

V.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'attestation de non redevance ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire ;
- l'agrément pour les études d'impact environnemental et social et pour les audits environnementaux.

Nota bene : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après

48 heures entraînera l'élimination du candidat.

V.2 Volume B (Dossier Technique)

V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet devra disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience générale.

V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins dix (10) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- deux (02) contrats dans la réalisation des études similaires avec une structure publique ou privée d'au moins 5 millions de FCFA.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

7. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Références 20 points
- Personnel 80 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

BERTOUA le 30 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ADDITIF N°04 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 1ER AOÛT 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES VEHICULES AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 PORTANT CHANGEMENT DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES PICK-UP 4X4.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MOTEUR.

Nombre de cylindres _____ 4
Carburant _____ essence
Cylindrée (cm3) _____ 1586
nombre de soupapes par cylindre _____ 4
puissance maxi (ch) à tr/mn _____ 120/6000
Couple maxi Nm/tr/min _____ 156//4400

CARROSSERIE

Silhouette _____ pick-up double cabine
Nombre de portes _____ 4

DIMENSIONS

Garde au sol (mm) _____ 1855
Empattement (mm) _____ 2500
Dimensions(LxIxH)en mm _____ 4175x1775/1610
Voie arrière (mm) _____ 1505
Voie avant (mm) _____ 1535
Rayon de braquage _____ 5,2

TRANSMISSION ET FREINS

Transmission _____ 4x4 (All Grip)
Boîte de vitesses _____ Automatique-6 rapports
Freins avant _____ disques ventilés
Freins arrière _____ amortisseurs avec ressorts
hélicoïdaux

POIDS/CAPACITES

Capacité réservoir carburant (L) _____ 47
Charge utile (Kg) _____ 1020
Poids à vide (Kg) _____ 1185
Poids total autorisé en charge (Kg) _____ 1730
Nombre de places _____ 5

FREINS

Frein arrière _____ Tambours
Frein de parking _____ Manuel

PNEUS

Dimension pneu _____ 215/55R17

EXTERIEUR

Barres de toit _____
Calandre _____ Chromée
Pare chocs avant/arrière _____ Couleur
carrosserie
Jantes _____ Alu
Rétroviseurs extérieurs _____ électrique Ton
caisse
Poignées de portes extérieures _____ Ton
caisse

INTERIEUR ET CONFORT

Commandes radio au volant
Rétroviseurs extérieurs rabattables____
Vitres électriques____ Avant/arrière
Volant____ En cuir
Siège conducteur réglable____
Sellerie et garnissage____ Mi-cuir
Banquette arrière____ Rabattable 2/3-1/3
Prise 12v____ 1
Toit en verre panoramique____
Démarrage mains libres____
Télécommande de fermeture centralisée
Vitres teintées
Direction assistée____
Aide au stationnement____ Avant/arrière
Climatisation____ automatique
Hauts parleurs____
Radio____ CD Radio MP3
Connectique____ USB

SECURITE

Répartition électronique du freinage
régulateur de vitesse
Airbags____ Airbag Conducteur et
passager
ceinture de sécurité avant____ 2x3 points
Ceinture de sécurité 2^{ème} rangée____ 3x3
points
Tôles de protection____ moteur
Roue de secours____ Tôle
Phares____ Phares
Feux diurnes____ LED
Projecteurs antibrouillard
Contrôle de trajectoire
ABS.
Fixations ISOFIX____ arrière

LIRE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR

Nombre de cylindres____ 4
Carburant____ Diesel
Cylindrée (cm3)____ 1910
Puissance maxi (kW) à tr/mn____ 110/4000
puissance maxi (ch) à tr/mn____ 150/4000
Couple maxi Nm/tr/min____ 350/1800-2800

CARROSSERIE

Silhouette____ pick-up double cabine
Nombre de portes____ 4

DIMENSIONS

Garde au sol (mm)____ 235
Empattement (mm)____ 3180
Dimensions (Lxlxh)enmm____ 5330x1963x1897

TRANSMISSION

Transmission____ 4x4 enclenchable
manuellement
Boîte de vitesses____ manuelle
Différentiel arrière____ avec blocage
mécanique

POIDS/CAPACITES

Capacité réservoir carburant (L)____ 80
Charge utile (Kg)____ 1020
Poids à vide (KG)____ 2060
Poids total autorisé en charge (Kg)____ 3080
Nombre de places____ 5

FREINS

Frein avant____ disques ventilés
Frein arrière____ tambours

Frein de parking _____ Manuel

PNEUS

Dimension pneu _____ 265/65R17

EXTERIEUR

Bouclier avant _____ Ton caisse

Bouclier arrière _____ Chrome

Jantes _____ Alu

Rétroviseurs extérieurs _____ Ton caisse

Rétroviseurs extérieurs réglables _____ Manuels

Rétroviseurs Rabattables _____ Manuels

INTERIEUR ET CONFORT

Accoudoir central _____ arrière avant

Vitres électriques _____ Avant, arrière

Fermeture centralisée _____ avec PLIP

volant réglable _____ En hauteur et en

profondeur

Volant _____ Uréthane

Siège conducteur réglable _____

Sellerie et garnissage _____ Tissu

Ordinateur de bord _____ Basic

Direction assistée _____

Aide au stationnement _____ arrière

Climatisation _____ Manuelle

Système Audio _____

Hauts parleurs _____ 4

Radio _____ Radio MP3

Connectique _____ USB, Bluetooth

Kits mains libres _____

Commandes radio au volant _____

SECURITE PASSIVE

Airbags _____ Conducteur, passager,

Latéraux

Airbags passager désactivable _____

ceintures de sécurité avant _____ 2x3 points

Ceinture de sécurité 2^{ème} rangée _____ 2x3 points + 1x2 points

Tôles de protection _____ moteur

Roue de secours _____ Tôle

SECURITE ACTIVE

Alerte sonore ceinture _____

Phares _____ halogène

Feux diurnes _____ halogène

Projecteurs antibrouillard _____ avant

Contrôle de trajectoire _____ ESP

ABS.

YAOUNDE le 30 Aout 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1340/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 25 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO /MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 22/06/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAROUA - MOUTOURWA : TRONÇON 1 : INTER N1 – VERS MISSILIA, D'UN LINÉAIRE DE 1,200 KM, TRONÇON 2 : INTER N1 – CHEFFERIE DE MOUTOURWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,500 KM, TRONÇON 3 : INTER N1 – VERS BARAWA, D'UN LINÉAIRE DE 0,700 KM, TRONÇON 4 : INTER N1 – MAROUA MESKINE, D'UN LINÉAIRE DE 5,00 KM DANS LES DÉPARTEMENTS DU MAYO KANI ET DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 126 01 98 13 10 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 033/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2021 du 22/06/2021, l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Maroua - Moutourwa : tronçon 1 : Inter N1 – vers Missilia, d'un linéaire de 1,200 Km, tronçon 2 : Inter n1 – Chefferie de Moutourwa, d'un linéaire de 0,500 Km, tronçon 3 : Inter N1 – vers Barawa, d'un linéaire de 0,700 Km, tronçon 4 : Inter N1 – Maroua Meskine, d'un linéaire de 5,00 Km dans les Départements du Mayo Kani et du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Soumissionnaire retenu								
No Lot	Type d'intervention	Région	Tronçons	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigés et négociés en chiffre (en FCFA)	Observations
1-EN/21	Réhabilitation des tronçons de routes	Extrême-Nord	Inter N1 – Vers Missilia	1,200	SADJO BABA B.P. : 662 Maroua Tél. : 699 86 31 96	813 434 063	813 434 063	Déclaration d'exécution du 06 mai 2022. Offre finale la moins-coutueuse.
			Inter N1 – Chefferie de Moutourwa	0, 500				
			Inter N1 – Vers Barawa	0, 700				
			Inter N1 – Maroua Meskine	5,00				

Soumissionnaires non retenus		
N°	Nom et Adresse des soumissionnaires non retenus	Motifs d'élimination
1	BERNI SA	Offre financière non moins-disante
2	PAC INTERNATIONAL CAMEROON SARL	Offre financière non moins-disante
3	ETS KAWTAL	Attestation de non redevance non conforme après le délai de 48 heures
4	ECOGERPS AFRIQUE SARL	Absence de la caution de soumission
5	GROUPEMENT SOBMTI SARL/SOBMTI	Dossier non conforme aux exigences du DAO
6	BRESCO SARL	Non justification de la possession en propre ou en location une répanduse à liant
7	ETE CAM SARL	Non justification de la possession en propre ou en location une répanduse à liant

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionnés et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat au de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus qui sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°02/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : OMBANG (LIMITE COMMUNE D'AWAE)-CARREFOUR ASSILA-CARREFOUR EBABOT-CARREFOUR CEMAC.DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG

AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°02/D/C-DZG/SG/2022 du 13 Juillet 2022 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} lettre commande objet de la consultation attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : OMBANG (LIMITE COMMUNE D'AWAE)-CARREFOUR ASSILA-CARREFOUR EBABOT-CARREFOUR CEMAC. DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O	ETS CGT SARL BP : 1857 YDE Tel : 699 96 84 50	22 641 500 FCFA HTVA 26 999 989 FCFA TTC	Trois mois (03)	Adjudicataire

DZENG le 13 Juillet 2022

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°07/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 19 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDZANDOUAN DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG****AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°07/D/C-DZG/SG/2022 du 19 Août 2022 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} lettre commande objet de la consultation attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDZANDOUAN	Ets CUDIFRANSE PLUS Tél. : 692 64 14 20	20 963 493 FCFA HTVA 24 998 965 FCFA TTC	Trois mois	Adjudicataire

*DZENG le 19 Aout 2022**Le MAIRE****AYI EPSE NKAMGNA Monique***

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 DU 30 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/C/FODECC/CSPM/2022 DU 10 AOUT 2022 POUR LES
DEVELOPPEMENTS SUR LE LOGICIEL SHAREPOINT AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE (FODECC) SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE
N°003607/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/ALMA DU 03 AOÛT 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Le Prestataire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier de Consultation sus mentionné :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT
Groupement NC CONSULTING – CINV-COR SA, BP : 5417 Yaoundé Cameroun, Tél : 699 31 40 77 / 699 86 29 27	

L'attributaire du Marché est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué au secrétariat de l'Administrateur du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, pour suite des procédures administratives.

YAOUNDE le 31 Aout 2022

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET
(SMI)N°00055/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 26/08/2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE
PROGRAMMATION ET DE GESTION DU PATRIMOINE DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX DIVERS (VRD) DE
LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans « Development Business » en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le quotidien national « Cameroon Tribune » du 07 août 2019.

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif au «développement d'un outil de programmation et de gestion du patrimoine de la Voirie et Réseaux Divers (VRD) de la Ville de Douala ».

La réalisation de cette mission est prévue au titre de la composante 1 du Projet dans le volet « services de consultants » de la sous-composante 1.1 : soutien aux communes.

2. Objet

L'objectif de l'étude est de doter la Communauté Urbaine de Douala d'un outil de programmation et de gestion de l'entretien des voiries et réseaux divers dans les communes d'Arrondissement de Douala, pendant tout leur cycle de vie.

3. Consistance des prestations

Les principales activités de cette étude sont réparties en quatre (04) missions articulées comme suit :

Mission 1 : Elaboration du rapport de mise en œuvre

Mission 2 : Bilan diagnostic

Mission 3 : Elaboration d'un document-cadre d'entretien des voiries et réseaux divers

Mission 4 : Analyse technologique, fourniture, installation, configuration et mise en service d'un logiciel d'entretien des voiries et réseaux divers avec un guide d'utilisation, puis formation d'au moins dix (10) personnels de la CUD

3.1. Elaboration du rapport de lancement ou de mise en œuvre

Cette mission permettra au Consultant et au Maître d'Ouvrage de s'assurer que la compréhension des objectifs de la consultation est bien partagée, et de s'accorder sur le processus de conduite de l'étude.

Bilan diagnostic

La mission du Consultant consiste à dresser un bilan le plus pertinent et complet possible en intégrant l'ensemble des éléments suivants : état des lieux de la Voirie et des Réseaux Divers de la ville de Douala ; état de mise en œuvre de la stratégie d'entretien de la voirie élaboré par la Communauté urbaine de Douala ; état des moyens financiers, humains et matériels disponibles pour l'entretien des voiries et réseaux divers ; structuration de la gouvernance actuelle permettant d'assurer l'entretien de la voirie.

Sur la base de cet état des lieux, le Consultant analysera les aspects suivants : l'état actuel de fonctionnement et des besoins en matière de fourniture de services d'entretien des voiries et réseaux divers ; le cadre institutionnel actuel de l'entretien des voiries et réseaux divers ; la conformité des missions de la CUD dans le domaine de l'entretien de la voirie et réseaux divers en rapport avec la législation et les normes en vigueur au Cameroun, et proposition des outils techniques et opérationnels ; l'adéquation entre les missions confiées à la communauté urbaine/commune d'arrondissement et les moyens alloués par l'Etat.

En outre, il procédera aux évaluations ci-après : les niveaux des services attendus de la CUD en matière d'entretien des infrastructures de VRD ; les besoins matériels, humains et financiers nécessaires pour l'entretien des voiries et réseaux divers.

Elaboration d'un document-cadre d'entretien des voiries et réseaux divers

La mission du Consultant consistant à élaborer un document cadre d'entretien devra faciliter et aider à l'amélioration de la gestion de l'entretien des voiries et réseaux divers. Ce document devra clarifier les compétences et les responsabilités des acteurs d'une part, et proposer un programme d'investissement en matériels, en équipements et phasage, d'autre part.

En outre, le Consultant élaborera un programme d'exploitation, d'entretien et de gestion du patrimoine et proposera des outils techniques et opérationnels de gestion de la voirie et des réseaux divers.

Fourniture, installation, configuration et mise en service de la solution retenue

Cette mission consiste à la fourniture, l'installation, la configuration et la mise en service d'un logiciel d'entretien des voiries et réseaux divers. Le Consultant devra soumettre quatre (04) rapports à faire valider par la Commission de Suivi et de Recette Technique ci-après : un rapport sur le choix de logiciel ; un rapport sur la fourniture du logiciel et toute sa documentation ; un rapport de modélisation et guides ; un rapport des formations.

Il est prévu que la durée totale des prestations s'étend sur huit (08) mois, non compris les délais de validation. Le crédit-temps minimum pour le personnel-clé est de quatorze (14) hommes mois.

4. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (documentation, références concernant l'exécution des contrats avec justification ou preuves des prestations réalisées (page de garde et page de signature des contrats, attestation de service fait, etc.), expériences pertinentes pour l'exécution des prestations similaires, etc.). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les Consultants (firmes) doivent avoir une expérience générale en Management et gestion des infrastructures urbaines, et une expérience spécifique en développement de logiciels informatiques. Des connaissances en gestion des voiries et réseaux divers, ainsi que du cadre législatif et réglementaire constituent un atout. Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

5. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence et les informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34

E-mail : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à pdue_nouadje@yahoo.fr , chandourenkoma@gmail.com , komtchuenta@yahoo.fr ; lorraineonanena@gmail.com, wilfriedzebaze@gmail.com

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 07/10/2022, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention « Sollicitation des Manifestations d'Intérêt/Services de Consultants – « Recrutement d'un Consultant (firme) pour le Développement d'un outil de programmation et de gestion du patrimoine de la Voirie et Réseaux Divers (VRD) de la Ville de Douala ».

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°00057/E/2/SMI/MINH DU 26/08/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DE L'EQUIPE DE PREPARATION DU PROGRAMME POUR LE FINANCEMENT DE L'HABITAT INCLUSIF AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

1. La République du Cameroun a sollicité le concours financier et technique de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre d'un projet portant sur l'Habitat inclusif au Cameroun, sous la tutelle du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. La Banque mondiale et le Gouvernement se sont accordés pour que le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) finance la préparation du projet. A cet effet, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat individuel relatif au « Recrutement d'un(e) Responsable en Gestion Environnementale au sein de l'équipe de préparation du Programme pour le Financement de l'Habitat Inclusif au Cameroun ».

2. Consistance des prestations

Sous l'autorité de l'expert d'appui à la préparation du Programme, le Responsable en Gestion Environnementale est chargé du suivi de la mise en œuvre du Plan cadre de gestion environnementale et sociale élaboré dans le cadre du projet et de toutes les questions relatives aux aspects environnementaux du Projet, et assure le processus de validation des études et des travaux y afférents. Il conseille l'Expert d'Appui sur les aspects environnementaux du Projet et veille sur leur prise en compte dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du Projet.

Le Responsable en Gestion Environnementale exerce les activités suivantes, sans qu'elles soient exhaustives :

A - Principalement
Il devra :

Conseiller l'équipe de préparation du Programme sur toutes les questions environnementales : Assurer le suivi et l'intégration de la dimension environnementale dans la stratégie globale de mise en œuvre du projet et dans toutes les études techniques complémentaires à réaliser dans le cadre du projet ;
Superviser la réalisation des études de préparation relevant de l'environnement au niveau des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) (Etudes cadres, EIES/PAR, Etudes APS, études APD, Contrats de villes, etc.) ;
Garantir la prise en compte effective de l'évaluation environnementale dans la mise en œuvre des sous-projets ou activités financés par le Projet ;
Assurer la coordination du suivi des indicateurs de performances environnementales des sous-projets en fonction de l'évolution de la problématique au niveau des zones du Projet ;
Développer une vision prévisionnelle des questions environnementales dans les sous-projets à réaliser dans le cadre du Projet ;
Veiller au respect et à l'intégration effective des instruments de sauvegardes environnementales élaborés dans le cadre du Projet ;
Organiser et participer au recrutement des consultants indépendants compétents pour la réalisation des études d'EIES, PAR et autres en rapport avec l'environnement ;
Appuyer l'organisation des ateliers de formation, de sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs à la mise en œuvre du CGES, du CPR, des PAR et des PGES, en collaboration avec le RGS ;
Superviser les activités de lutte contre les changements climatiques et de protection des zones humides dans les chantiers de travaux ;
Superviser la gestion des plaintes en collaboration avec le RGS, les Ingénieurs sociaux et les autres partenaires dans le cadre du comité ad hoc de gestion des plaintes ;
Promouvoir la professionnalisation en ce qui concerne les emplois verts à travers le Projet.

En matière de mise en œuvre du PTBA

Elaborer les Plans de travail opérationnels annuels du poste de Responsable en Gestion Environnementale ;

Suivre et évaluer la mise en œuvre des Plans de travail opérationnels trimestriels de l'équipe de préparation du Projet en matière environnementale ;
Participer à l'évaluation consolidée des Plans de travail opérationnels trimestriels à la fin de chaque trimestre.

En matière d'études et d'évaluations :

Veiller au respect des politiques de sauvegardes environnementales de la Banque Mondiale, ainsi que de la législation nationale en matière environnementale lors de la réalisation des études dans le cadre du Programme ;
Procéder à l'identification d'impacts environnementaux potentiels non suffisamment identifiés ou traités par les maîtres d'œuvre, les CTD ou les entrepreneurs et y apporter des mesures d'atténuation ;
Appuyer l'équipe de préparation du Projet dans la validation des rapports d'EIES (réalisés par les consultants indépendants) en collaboration avec le RGS et les administrations concernées ;
Veiller à l'intégration des prescriptions environnementales dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de demande de cotation (DDC), ainsi que dans le contrat des prestataires (PME, MO) ;
Veiller à l'intégration des mesures environnementales d'atténuation et la prise en compte de leur coût dans le budget des sous-projets lors de l'élaboration des DAO ;
Effectuer les missions de supervision sur le terrain en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de la prise en compte (i) des Plans de Gestion Environnementale (PGES), (ii) des Cahiers des Clauses Environnementales et Sociales (CCES), (iii) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iv) des Plans Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS), (v) du plan d'actions d'adaptation ou de lutte contre les Changements climatiques, etc. ;
Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises à travers les aide-mémoires y relatifs ;
Participer à la validation des rapports mensuels des maîtres d'œuvre en matière environnementale, ainsi qu'à la validation des prestations environnementales mensuelles à prendre en attachements en vue du paiement des factures et des décomptes.

En matière de rapportage :

Préparer un Plan de Suivi Environnemental basé sur les documents de sauvegardes environnementales du projet, réalisés dans les villes ciblées, avec des indicateurs objectivement vérifiables et un échéancier de suivi. Ce plan sera soumis à la validation de l'équipe de préparation du Projet ;
Examiner les rapports de suivi environnemental des sous-projets produits par les entreprises ;
Produire les rapports d'activités en collaboration avec le RGS ;
Développer un système d'alerte et attirer l'attention de l'Expert d'Appui et des membres du groupe de travail sur les retards constatés dans la mise en œuvre des rapports prescrits selon les instruments de sauvegardes environnementales ;
Vérifier et contrôler la mise en œuvre des conditions et charges liées à la remise en état des sites dans les documents contractuels ;
Suivre et évaluer les performances des acteurs institutionnels sur les aspects environnementaux.

En matière de renforcement des capacités :

Identifier, en collaboration avec le RGS, les besoins en formation et renforcement des capacités des acteurs, en matière de gestion environnementale ;
Participer à l'animation des ateliers de renforcement des capacités des acteurs clés de la mise en œuvre des activités du Projet ;
Former les entités partenaires et les membres du staff du Projet à la bonne tenue des outils de collecte des données environnementales ;
Vulgariser les instruments de sauvegardes environnementales notamment les (i) CGES ; (ii) EIES et PGES, (iii) les Cahiers des Clauses Environnementales et Sociales (CCES), (iv) les Plans Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS), (v) le plan d'actions d'adaptation ou de lutte contre les Changements climatiques, etc. et sensibiliser les partenaires ainsi que les staffs du Projet sur les prescriptions de ces derniers ;
Assurer la formation des partenaires et autres administrations impliqués dans la mise en œuvre du projet en gestion environnementale.

DUREE DE LA MISSION :

Le contrat au temps passé est conclu pour une durée de six (06) mois renouvelable en fonction des besoins. Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail qui est Yaoundé.

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, (MINHDU, Maître d'Ouvrage), invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (première page et page de signature des contrats, certificat/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Profil du Consultant :

Les qualifications et expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

Être détenteur (trice) d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5) en sciences environnementales, ou toute autre discipline équivalente jugée pertinente ;
Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des questions environnementales pour des projets d'infrastructures et au moins 02 projets en milieu urbain, financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ;
Justifier d'au moins deux expériences solides en bureaux de contrôle ou Maîtrise d'œuvre ou Maîtrise d'ouvrage déléguée ;
Justifier de la conduite d'au moins deux études par catégories suivantes : (i) EIES, (ii) Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES); (iii) audit environnemental et social;
Être apte à travailler sur le terrain ;
Être familiarisé(e) P avec les dix (10) normes environnementales et sociales (NES) de la banque mondiale ;
Être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes environnementales ;
Avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) ;
Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;
Avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des risques environnementaux et la gestion des catastrophes ;
Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication ;
Être respectueux des règles et principes de déontologie administrative ;
Les candidatures féminines sont encouragées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à termes dans l'année suivant la publication des présents TDR, ne sont pas éligibles.

4. Remises des offres

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale et à l'adresse ci-dessous.

Les dossiers complets doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 22/09/2022 à 15 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Sollicitation des Manifestations d'intérêts/services - « Recrutement d'un(e) Responsable en Gestion Environnementale au sein de l'équipe de préparation du Programme pour le Financement de l'Habitat Inclusif au Cameroun »

A l'attention de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4^{ème} étage sis immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P : 615 Yaoundé-Cameroun,

E-mails : minhdupdvir@gmail.com ; avec copie à pdue_nouadje@yahoo.fr , chandourenkoma@gmail.com ; lorraineonanena@gmail.com.

5. Composition du dossier

Le dossier devra être composé comme suit :

Une lettre de motivation datée et signée adressée au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ;

Un Curriculum détaillé, daté et signé faisant état de la (ou des) formations (s) et de l'expérience professionnelle ;

Une copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente datant de moins de 3 mois ;

Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;

Des copies des références et pièces justificatives de l'expérience et des prestations similaires réalisées (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode fondée sur la comparaison des Curricula vitae.

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°00056/E/2/SMI/MINH DU 26/08/2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION SOCIALE AU SEIN DE L'EQUIPE DE
PREPARATION DU PROGRAMME POUR LE FINANCEMENT DE L'HABITAT INCLUSIF AU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a sollicité le concours financier et technique de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre d'un projet portant sur l'Habitat inclusif au Cameroun, sous la tutelle du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. La Banque mondiale et le Gouvernement se sont accordés pour que le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) finance la préparation du projet. A cet effet, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat individuel relatif au « Recrutement d'un(e) Responsable en Gestion Sociale au sein de l'équipe de préparation du Programme pour le Financement de l'Habitat Inclusif au Cameroun ».

2. Consistance des prestations

Sous l'autorité de l'expert d'appui à la préparation du Programme, le Responsable en Gestion Sociale est chargé de toutes les questions relatives aux aspects sociaux du Projet et assure le processus de validation des études et des travaux y afférents. Il conseille l'équipe de préparation du Programme sur les aspects sociaux du Projet et veille sur leur prise en compte dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du Projet.

Le Responsable en Gestion Sociale exerce les activités suivantes, sans qu'elles soient exhaustives :

Principalement

Conseiller l'équipe de préparation du Programme sur toutes les questions sociales : Assurer le suivi et l'intégration de la dimension sociale dans la stratégie globale de mise en œuvre du projet et dans toutes les études techniques complémentaires à réaliser dans le cadre du projet ;

Superviser la réalisation des études de préparation relevant de la Gestion Sociale au niveau des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) (Etudes cadres, EIES/PAR, Etudes APS, études APD, Contrats de villes, etc.) ;

Planifier et assurer la mise en œuvre de l'ensemble des actions proposées dans tous les documents de sauvegarde ((Evaluation Sociale (ES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Plans d'Action de Réinstallation (PAR), Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)) ;

Veiller à l'application et au respect des normes E&S dans les sous-projets et activités ;

S'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) au sein du Programme et des mesures de prévention et de gestion des violences basées sur le genre (VBG) ;

Assurer l'intégration des activités de sauvegarde sociale dans le plan de travail et de budget annuel (PTBA) du Projet, et leur mise en œuvre effective chaque année ;

S'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre d'un numéro vert relativement aux activités du MGP du Programme en s'assurant de l'accessibilité du MGP aux femmes et groupes vulnérables et la qualité des services auxquelles les survivants sont référés ;

Suivi de la mise en œuvre du processus de réinstallation :

Coordonner toute activité d'acquisition des terres en relation avec les activités du projet et superviser l'élaboration des instruments y relatifs.

Assurer le suivi du processus de réinstallation / compensation tel que prescrit dans le CPR et les PAR ;

Assurer le suivi du processus d'acquisition des terres et/ou effectuer les diligences nécessaires pour les terres acquises et mises à dispositions dans le cadre du projet afin de s'assurer de la conformité du processus avec la norme E&S 5.

Assurer le suivi et la correction des documents de sauvegardes sociales préparés dans le cadre du Projet en s'assurant que les besoins identifiés des groupes vulnérables ou à haut risque de VBG (tel que les femmes célibataires, les femmes chef de foyers, les femmes réfugiées ou déplacées) sont prises en compte ;

Concevoir et élaborer les outils de suivi des indicateurs de performance sociale du Programme ;

Veiller à l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables dans la planification, le suivi et la contextualisation des activités du projet afin de comprendre les risques potentiels et de rendre les avantages du projet accessibles à eux, en s'assurant de la consultation régulière des représentants de différents groupes (réfugiés, personnes récemment déplacées, enfants des rues, ménages dirigés par une femme et autres populations privées de leurs droits) au cours de ces processus ;

Veiller à l'identification et évaluation des besoins et défis auxquels les personnes vulnérables, y compris les survivants des VBG et les autres femmes et filles, font face ;

S'assurer de l'effectivité de la prise en compte des mesures sociales dans les sous-projets et activités du PDVIR y compris le développement et mise en œuvre des codes de conduites qui ont les aspects clairs sur la VBG/harcèlement sexuelle ;

Elaborer des plans de renforcement des capacités du personnel en vue de promouvoir activement le développement du personnel ;

Elaborer, exécuter et/ou superviser la formation sur les compétences professionnelles relatives aux VBG aussi bien sur les compétences de gestion des projets ;

Assurer la cohérence et la qualité des données recueillies en vue de l'élaboration des différents rapports sociaux ;

Vulgariser et mettre en application les dispositions des instruments de sauvegardes sociales dont : (i) les Plans d'Actions de Réinstallation (PAR), (ii) le Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ) et (iii) le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ;

Sensibiliser les décideurs et les différents partenaires sur la nécessité de la prise en compte des questions sociales dans la mise en œuvre des activités du Programme ;

Elaborer un plan de consultation et d'information des populations riveraines et autres parties prenantes du projet pendant la durée du projet et en assurer la mise en œuvre effective ;

Permettre à l'équipe de préparation du Programme de répondre à toute demande de données sur le Projet émanant du Gouvernement, de la Banque Mondiale ou d'autres partenaires en matière sociale tout en intégrant les aspects de

violence basée sur le genre (VBG).

En matière de la mise en œuvre du PTBA

Elaborer les Plans de travail opérationnels annuels du poste de Responsable en Gestion Sociale ;
Participer à l'évaluation consolidée des Plans de travail opérationnels trimestriels de l'Unité de préparation du Programme à la fin de chaque trimestre.

En matière d'études et d'évaluations :

S'assurer que, dans le cadre des évaluations sociales et d'études d'impact spécifiques conduites, l'identification de tous les impacts sociaux du projet et y apporter des mesures d'atténuation ;
Appuyer l'équipe de préparation de Programme dans la validation des rapports d'EIES en collaboration avec le RGE et les administrations concernées ;

Coordonner l'élaboration des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) réalisés par les consultants indépendants, en s'assurant qu'ils analysent et répondent aux besoins des groupes vulnérables au VBG, et procéder à leur validation finale avec l'appui de la Banque Mondiale ;

Veiller à l'intégration des prescriptions sociales dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de demande de cotation (DDC), ainsi que dans le contrat des prestataires (PME, MO) ;

Veiller à l'intégration des mesures sociales d'atténuation additionnelles (hors mesures de compensations relatives aux acquisitions des terres) et la prise en compte de leur coût dans le budget des sous-projets lors de l'élaboration des DAO ;

Veiller au respect des politiques de sauvegardes sociales de la Banque Mondiale, ainsi que de la législation nationale en matière sociale, de genre et de violences basées sur le genre lors de la réalisation des études ;

Effectuer les missions de supervision sur le terrain en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de la prise en compte du PAR, du PDCJ et du CPR ;

Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises à travers les aide-mémoires y relatifs ;

Participer à la validation des rapports mensuels des maîtres d'œuvre en matière sociale, ainsi qu'à la validation des prestations sociales mensuelles à prendre en attachements en vue du paiement des factures et des décomptes.

En matière de rapportage :

Préparer un plan de suivi social basé sur les PAR, le PDCJ et le CPR réalisés dans les villes ciblées, avec des indicateurs objectivement vérifiables et un échéancier de suivi ; ce plan sera soumis à la validation de l'équipe de préparation du Programme ;

Exploiter les rapports de suivi social des sous-projets produits par les entreprises ;

Produire les rapports semestriels et annuels des activités en collaboration avec le RGE ;

Elaborer un rapport trimestriel de suivi de la gestion des plaintes ;

Développer un système d'alerte et attirer l'attention de l'Expert Technique d'Appui et des membres du Groupe de travail sur les retards constatés dans la mise en œuvre des rapports prescrits selon les instruments de sauvegardes sociales ;

Vérifier et contrôler la mise en œuvre des conditions et charges liées à la réinstallation involontaire dans les documents contractuels ;

Suivre et évaluer les performances des acteurs institutionnels sur les aspects sociaux.

En matière de renforcement des capacités :

Identifier, en collaboration avec le RGE, les besoins en formations et renforcement des capacités des acteurs, en matière de gestion sociale, y compris les formations sur les risques, prévention, et réponse au VBG dans le cadre du projet ;

Participer à l'animation des ateliers de renforcements des capacités des acteurs clés de la mise en œuvre des activités du Programme ;

Former les entités partenaires et les membres du staff du Projet à la bonne tenue des outils de collecte des données sociales ;

Vulgariser les instruments de sauvegarde sociale notamment le PAR, le CPR et sensibiliser les partenaires ainsi que les staffs du Projet sur les prescriptions de ces derniers ;

Assurer la formation des partenaires et autres administrations impliqués dans la mise en œuvre du projet en gestion sociale ;

Identifier les lacunes dans la capacité des ONGs et partenaires locales dans la réponse aux besoins des survivants de VBG rapportés par le MGP, élaborer des modules de formation y afférents, et assurer ces formations en vue de garantir une fourniture des services de qualité.

DUREE DE LA MISSION :

Le contrat au temps passé est conclu pour une durée de six (06) mois renouvelable en fonction des besoins. Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail qui est Yaoundé.

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, (MINH DU, Maître d'Ouvrage), invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (première page et page de signature des contrats, certificat/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Profil du Consultant :

Les qualifications et expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

Etre détenteur (trice) d'un diplôme d'études supérieures (Bacc + 5) en sociologie, anthropologie ou toute autre discipline équivalente jugée pertinente ;

Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des questions sociales pour des projets d'infrastructures et au moins 02 projets en milieu urbain, financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ;

Justifier de la conduite d'au moins deux missions de chacun des documents de sauvegardes ci-après : (i) EIES, (ii) cadre de gestion environnementale et sociale ; (iii) cadre de la politique de réinstallation ; (iv) audit environnemental et social ;

Être apte à travailler sur le terrain ;

Etre familiarisé (e) avec les dix (10) normes environnementales et sociales (NES) de la banque mondiale ;

Etre familiarisé (e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes sociales ;

Avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet....) ;

Avoir une bonne expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et de prévention des conflits ;

Etre capable de travailler en équipe et sous pression ;

Avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des risques sociaux y compris les risques de VBG/VCE/EAS/HS ;

Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;

Etre respectueux des règles et principes de déontologie administrative ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à termes dans l'année suivant la publication des présents TDR, ne sont pas éligibles.

4. Remises des offres

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale et à l'adresse ci-dessous.

Les dossiers complets doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 22/09/2022 à 15 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Sollicitation des Manifestations d'intérêts/services -« Recrutement d'un(e) Responsable en Gestion Sociale au sein de l'équipe de préparation du Programme pour le Financement de l'Habitat Inclusif au Cameroun »

A l'attention de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU)

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4^{ème} étage sis immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P : 615 Yaoundé-Cameroun,

E-mails : minhdupdvir@gmail.com ; avec copie à pdue_nouadje@yahoo.fr , chandourenkoma@gmail.com

; lorraineonanena@gmail.com.

5. Composition du dossier

Le dossier devra être composé comme suit :

Une lettre de motivation datée et signée adressée au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ;

Un Curriculum détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations (s) et de l'expérience professionnelle ;

Une copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente datant de moins de 3 mois ;

Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;

Des copies des références et pièces justificatives de l'expérience et des prestations similaires réalisées (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode fondée sur la comparaison des Curricula vitae.

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°024/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°009/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE INCENDIE (GMPI) DANS LE DEPOT SCDP DE BESENGUE A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformement au rapport du comite ad hoc portant sur le Dossier de Consultation des Entreprises susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TFC (en F CFA)	Delai d'exécution	Observation
MUTHEC Tel: +33 233 21 66 43	3 criteres essentiels valides sur 4, soit 75%	67 979 510	04 mois presente	Adjudicataire pour avoir l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur General de MUTHEC, Tel : +33 233 21 66 43, est invité à se présenter des publication du présent Communiqué à la Direction Generale (Cellule des Marches) pour établissement du Marche correspondant. Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine des publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 29 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1722-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/05/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0776 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 18 Août 2022,**

la lettre-commande relative à la réhabilitation des groupes de climatisation dans trois salles d'embarquement à l'Aéroport International de Douala, a été attribuée à l'entreprise **BOVE TECHNOLOGIES CORPORATION, Tél : 233 43 35 16 / 695 85 65 67 / 651 71 98 12, BP : 24092 Douala**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent sept (24 591 907) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE YOKADOUMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 26 AOUT 2022 AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AXE: INTER N° 10. (VILLAGEMOMJEPOUM) - RIVIERE MOMINKARCOMBHO AU PK 12+ 200, COMMUNE DE YOKADOUMA, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'infrastructures de la République du Cameroun arrêté pour l'exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA, MAITRE D'OUVRAGE, à l'occasion de la délégation ponctuelle d'une Ligne du Fonds Routier 2022, lance pour le compte de la Commune de Yokadouma, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route communale en terre au AXE : INTER N°10 (village Momjepoum) - Rivière Mominkarcombho au pk12+200 dans la commune de Yokadouma, Département de BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- L'Installation de chantier,
- Amenée et repli du matériel,
- Le défrichage des abords,
- L'abattage d'arbres,
- Remblai provenant d'emprunt,
- Mise en forme de la plate-forme,
- Couche de roulement en grave latéritique,
- Le curage et la remise en forme des fossés et exutoires.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : Trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds Routier, Exercice 2022, Montant prévisionnel : **Trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Yokadouma, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Yokadouma, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. payable à la Recette Municipale de Yokadouma.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Yokadouma au Secrétariat Général Tél. : 674 44 66 97 au plus tard le **16 SEPT 2022 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N°001/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 26 AOUT 2022****AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE AXE: INTER N° 10. (VILLAGE MOMJEPOUM) - RIVIERE MOMINKARCOMBHO AU PK 12+ 200, COMMUNE DE YOKADOUMA, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.****" À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT****10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des travaux d'entretien de la route y relative, est fixé à Quatre-vingt dix (90) jours, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **600 000 (Six cent mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation, administrative, technique et financière seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission conforme au modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu dans la salle des actes du Conseil Municipal située au Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Yokadouma, le **16 SEPT 2022 à 14 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Yokadouma, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

10.1. Principaux critères éliminatoires :

- a. Pièces Administratives incomplètes et Non conformes après 48 heures réglementaires
- b. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- a. Absence d'une niveleuse.

10.2. Principaux critères de qualification L'évaluation des Offres se fera selon une

grille de notation binaire (oui/non) par la Sous- Commission d'Analyse des Offres mise en place a cet effet par la CIPM en séance plénière d'ouverture et dépouillement des offres par la CIPM.

Cet acte de désignation conformément à la Loi portant Code des Marchés publics, sous peine de sanction prévues par (a réglementation en vigueur, les Présidents et les Membres de la SCAO doivent s'abstenir de toute action de nature à compromettre leur objectivité et. dans tous les cas, n'avoir aucun intérêt financier ou personnel lié au marché examiné.

L'analyse par la SCAO se fera sur la base de la vérification de l'entière conformité aux spécifications techniques. Elle portera essentiellement sur les critères essentiels ci-après :

10.2.3. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

10.2.4. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

10.3. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de l'entrepriseOui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour l'exécution Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ...Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de Yokadouma, au Cabinet du Maire ou au Secrétariat Général de la Commune de Yokadouma dans le Département de Boumba et Ngoko sis à l'hôtel de ville éponyme. Contacts utiles pour tous renseignements, tél. : 674 446 697//680 009 868.

YOKADOUMA le 26 Aout 2022

Le MAIRE

ABONO MPOUMPIEL Ernest Timothé

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HÔPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **FIRDAWS SARL**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 22/06/2022 pour les travaux de construction d'un complexe commercial communal au quartier ESSOS (face Hôpital de la CNPS) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant global TTC du Marché : **Vingt-huit millions quarante-neuf mille cinq cent cinquante-sept (28 049 557)francs CFA.**

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003//AAMI/CR_ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES CLUSTERS AGRICOLES OU DES AGROPOLES REGIONAUX (AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION) DANS LES FILIERES DE CROISSANCE (RIZ, TABAC, CACAO / CAFES)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Soucieux du bien-être des populations camerounaises, la Très Haute Hiérarchie de la République du Cameroun a instruit la mise en place d'un Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique, élément accélérateur d'atteinte des résultats rapides de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

La volonté de centrer cette stratégie sur la création des richesses et qui compte s'appuyer sur la création d'emplois, afin d'assurer une bonne redistribution des fruits de la croissance, est ainsi clairement affirmée par le Chef de l'Etat. Le Document de Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30) réaffirme cette volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des objectifs de développement ainsi fixés.

C'est depuis le 9 décembre 2014 que le Chef de l'État, avec la contribution des populations à la base, de la société civile, du Secteur Privé et des Partenaires Techniques et Financiers au développement, a prescrit le lancement de ce Plan d'Urgence Triennal (2015-2017), dont la réalisation des projets agricoles de seconde génération, à travers tout le pays. Dans le domaine de l'Agriculture et du Développement Rural, les thématiques retenues dans ce Plan comprennent :

La création des CLUSTERS AGRICOLES et des AGROPOLES ;

L'aménagement des périmètres agricoles ;

La construction des marchés de ravitaillement ;

L'appui aux agro-industries et ;

La relance de toutes les filières de croissance.

C'est donc dans le cadre de la thématique « Création des clusters et des agropoles » que le Conseil Régional de l'Est Cameroun voudrait appuyer la création des Clusters et des Agropoles.

Notons qu'un Cluster est un pôle de compétitivité, qui rassemble sur un territoire bien Identifié-et une thématique donnée, des entreprises petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les Partenaires Techniques et Financiers et les Pouvoirs Publics régionaux et locaux sont associés à cette dynamique. Le CLUSTER a vocation à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de Recherche et Développement (R&D) particulièrement innovants. Il génère de la croissance et crée de l'emploi, devenant ainsi un pôle de compétitivité.

Quant à un agropole, il est un ensemble d'entreprises agroindustrielles circonscrites dans une aire géographique donnée, qui entretiennent entre elles, des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation, de commercialisation des produits agricoles et de valorisation des déchets.

La mise sur pied des clusters et des agropoles de production et de transformation sur place de certaines spéculations de la Région de l'Est est susceptible de contribuer à la croissance inclusive et au développement durable de cette Région.

Ces clusters et / ou ces agropoles, en plus de créer des emplois en milieu rural, contribueront au développement des « Chaînes de Valeur », à travers la prise en compte des différents maillons de la chaîne (production, transformation, commercialisation, valorisation (des déchets, production locale d'énergie) ; le préalable de la disponibilité des intrants et autres facteurs de production étant pris en compte dans le Budget Programme de la Région de l'Est.

Le développement de ces clusters / agropoles va ainsi améliorer la compétitivité et la productivité des produits de la Région, encore assez faibles pour des raisons évidentes qui sont :

- 1) L'utilisation par certains producteurs ruraux des semences non sélectionnées de qualité;
- 2) Le faible taux d'utilisation des engrais dans les plantations;
- 3) La faible maîtrise des itinéraires techniques de production par les Petits Producteurs et l'insuffisance de l'Encadrement Technique de Proximité ;
- 4) L'enclavement des bassins de production et le mauvais état permanent des pistes de collecte ;
- 5) Les coûts élevés des facteurs de production;
- 6) L'absence d'un mécanisme adéquat de financement des filières

agricoles (investissements agricoles, crédits de campagne ; etc.) ;
 7) L'insuffisance de la production pour couvrir les besoins régionaux d'autosuffisance alimentaire et ceux des pays voisins ;
 8) La faible structuration des Organisations Professionnelles Agricoles dans certaines filières ;
 9) L'absence d'un système d'information sur les marchés et le manque remarqué de données statistiques fiables.
 Face à toutes ces contraintes, le Conseil Régional à travers ces clusters ou ces agropoles, se propose de mettre en place un dispositif convenable qui utilisera en temps opportun, tous les atouts qui militent en faveur du développement des filières de croissance dans la Région, au nombre desquels atouts figurent ;
 La Volonté Politique des Responsables du Conseil Régional ;
 Un Climat des Affaires propice pour de potentiels investisseurs ;
 La grande demande observée sur les marchés régionaux, nationaux et sous régionaux ;
 La maîtrise des itinéraires techniques de production, à travers les bonnes pratiques agricoles (les techniques de séchage, de conservation et de transformation) pour améliorer les prix ; ^
 Le regain d'engouement remarqué chez les Producteurs qui n'attendent que d'être mis dans les conditions idéales d'encadrement technique à tous les niveaux ;
 Les conditions agro-écologiques parfaitement adaptées au développement des cultures dans plusieurs bassins de production de la Région ;
 La disponibilité des ressources foncières, malgré quelques petites difficultés connues pour l'obtention des titres de propriété ;
 La disponibilité de variétés à haut rendement développées par la Recherche / Développement ;
 La possibilité de création d'emplois, de la Valeur Ajoutée et des revenus monétaires pour la Région.

2. Objectif
 Fort de tout ceci, les Clusters et les Agropoles envisagés pourraient venir à bout de la grande majorité des contraintes évoquées plus haut, ainsi qu'ils ont pour objectif général de sélectionner un cabinet/bureau d'étude en vue de réaliser l'étude de faisabilité du Projet de création des Clusters et/ou des Agropoles de production, de transformation et de commercialisation des principaux produits agropastoraux de la Région de l'Est. Le Conseil Régional se propose de réaliser une étude de faisabilité des Clusters et/ou des Agropoles de production, de transformation et de commercialisation du cacao/cafés, du riz pluvial, du tabac, du maïs, des bovins et des petits ruminants dans la plupart des bassins de production de la Région de l'Est.

3. Consistance des prestations

Il est question de :
 ? Circonscrire et décrire les principaux bassins de production et notamment les Zones d'intervention de ces Clusters et / ou Agropoles ; et identifier les sites potentiels de développement de l'Agriculture de Seconde Génération ;
 ? Faire une analyse des Acteurs locaux (Producteurs et leurs Organisations, les bénéficiaires indirects et induits) ;
 ? Présenter la situation de référence de ces Structures ;
 ? Ressortir les contraintes et les menaces à la mise en place réussie des ces Clusters et / ou Agropoles ;
 ? Analyser les atouts et les potentialités des principaux bassins de production, au regard des options de développement de chaque filière retenue ;
 ? Proposer une stratégie de densification agricole du Cluster ou de l'Agropole, en mettant en exergue le développement de leurs Chaînes des Valeurs, notamment la mise sur pied des Unités modernes de conditionnement et de transformation en produits semi-finis et /ou produits finis prêts à la consommation ;
 ? Evaluer l'impact environnemental de la mise sur pied de telles Structures, ainsi que les mesures d'assouplissement des risques ;
 ? Faire une évaluation financière et économique de ces Structures et ressortir au besoin leur taux de rentabilité interne (évaluation économique) ;
 ? Proposer un chronogramme des activités de mise en place des Clusters et / ou des Agropoles définitivement retenus.

4. Participation et origine

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

5. Financement

n/a

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax: (237) 222 24 19 30 au plus tard, le 13 SEPT 2022 à 13 heures précises, (heure locale), avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003//AAMI/CR_ES/2022 DU 30 AOÛT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES CLUSTERS AGRICOLES OU DES AGROPOLES REGIONAUX (AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION) DANS LES FILIERES DE CROISSANCE (RIZ, TABAC, CACAO / CAFES)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

7. Composition du dossier

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

V.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'attestation de non redevance ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal cte Première instance du lieu de résidence du Soumissionnaire ;
- l'agrément pour les études d'impact environnemental et social et pour les audits environnementaux.

Nota bene : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera l'élimination du candidat.

V.2 Volume B (Dossier Technique)

V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet devra disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience générale.

V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins dix (10) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- deux (02) contrats dans la réalisation des études similaires avec une structure publique ou privée d'au moins 5 millions de FCFA.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles)

8. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail,

IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Références 20 points
- Personnel 80 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

9. Renseignements Complémentaires

n/a

10. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

BERTOUA le 30 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème Maître d'Ouvrage (*Chevalier du Mérite Camerounais*)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses divers modificatifs ;
Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa 2^e ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJE Jean** en qualité de **Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème** ;
Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;
Vu l'avis d'Appel d'Offres n°006/AONO/CAEDIIème/SG/CIPM/2022 du **13 mai 2022 pour la maitrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route EKITE – POUT NKAK – NDEMBE y compris la construction de deux (02) dalots (3,70 km)**, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 17 juin 2022._

DECIDE :

Article 1^{er} : Est attribué aux **ETS FAYA SUPPLIES & SERVICES, Tél. : 698 832 840**, La maitrise d'œuvre du marché d'entretien de la route EKITE – POUT NKAK – NDEMBE y compris la construction de deux (02) dalots (3,70 km) dans l'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°006/AONO/CAEDIIème/SG/CIPM/2022 du 13 mai 2022.

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

EDEA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 05 D/C-DZENG/SG/2022 DU 05 /08/ 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CUISINE AU COMPLEXE ECOTOURISTIQUE DE DZENG.DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 005 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 02/06/2022 pour les travaux de construction d'une cuisine au complexe écotouristique de Dzeng dans la Commune de Dzeng.

Vu La proposition d'attribution n°04/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2022 du 26/07/2022 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : le marché relatif l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/06/2022 pour les travaux de construction d'une cuisine au complexe écotouristique de Dzeng Département du Nyong et So'o Est attribué à **HABIL CONSTRUCTION SARL** avec un montant TTC de **24.945.934 FCFA (Vingt-Quatre Millions Neuf Cent Quarante-Cinq mille Neuf Cent Trente-Quatre Francs CFA)**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DZENG le 5 Aout 2022

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

DECISION N°000856 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 22 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu La loi N°2021/018 du 17 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2022.

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 pour la fourniture du mobilier et matériel de bureau au nouveau bâtiment siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education civique (MINJEC), en procédure d'urgence;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
SOCIETE CONFORT HOUSE SARL; Tél : 222 303 413/ 699 911 398 BP : 13959 Yaoundé	97 963 875	Yaoundé, Région du centre, département du Mfoundi	trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**DÉCISION N°00169/08/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SMP
IMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR
L'EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE REVÊTUE DE
300 ML DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

VU l'Appel d'Offre National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2022 du 1^{er} Juillet 2022 **pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'une route revêtue de 300 ml dans la zone industrielle de Bonaberi**;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 28 Juillet 2022.

DECIDE :

Article 1er : Le Groupement **CLIVETEL & ASSOCIES/PROTECTION SARL – BP 4687 YAOUNDE**, est attributaire du marché **pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'une route revêtue de 300 ml dans la zone industrielle de Bonaberi** ; Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2022 du 06 Mai 2022.

Article 2 : Le Directeur Général du **Groupement CLIVETEL & ASSOCIES/PROTECTION SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Service des Marchés) pour l'établissement du Marché.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 02 D/C-DZENG/SG/2022 DU 13 /07/ 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : OMBANG (LIMITE COMMUNE D'AWAE)-CARREFOUR ASSILA-CARREFOUR EBABOT-CARREFOUR CEMAC.DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 006 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/05/2022 pour les travaux de

Réhabilitation de la route Communale : OMBANG (Limite Commune d'AWAE)-Carrefour ASSILA-Carrefour EBABOT-Carrefour CEMAC dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o ;

Vu La proposition d'attribution n°02/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2022 du 26/07/2022 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : le marché relatif l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 10/06/2022 **pour les travaux de Réhabilitation de la route Communale : OMBANG (Limite Commune d'AWAE)-Carrefour ASSILA-Carrefour EBABOT-Carrefour CEMAC dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o.** DZENG/le 13 Aout 2022
Le MAIRE

Est attribué à CGT SARL pour un montant TTC de 26 999 989 FCFA (Vingt-Six Million Neuf Cent Quarante Mille Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Francs CFA)

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HÔPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **FIRDAWS SARL**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 22/06/2022 pour les travaux de construction d'un complexe commercial communal au quartier ESSOS (face Hôpital de la CNPS) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant global TTC du Marché : **Vingt-huit millions quarante-neuf mille cinq cent cinquante-sept (28 049 557)francs CFA.**

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 01 D/C-DZENG/SG/2022 DU 13 /07/ 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE E CONFERENCE ET QUATRE BUNGALOWS SENIORS AU COMPLEXE ECOTOURISTIQUE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 pour la construction d'une salle e conférence et quatre bungalows seniors au complexe écotouristique de Dzeng dans la Commune de

Dzeng Département du Nyong et So'o

Vu la proposition d'attribution n°01/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2022 du 08/07/2022 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

DZENG le 13 Juillet 2022

Article 1^{er} : le marché relatif l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 10/05/2022 pour la construction d'une salle e conférence et quatre bungalows seniors au complexe écotouristique de Dzeng dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o .est attribué aux ETS CGT SARY Epse NKAMGNA Monique **100.000.000 (Cent millions de FCFA)**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 15/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 30 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA REVISION, HARMONISATION ET ADAPTATION DES PROGRAMMES DES FILIERES SCIENCES INFIRMIERES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 18 07 350099 464114 461

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'enseignement supérieur, le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur (MINESUP) envisage de recruter un consultant chargé de l'élaboration des programmes harmonisés des filières sciences infirmières.

2. Consistance des prestations

Le détail des prestations attendues des consultants est précisé dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offre ont été évaluées à l'issue des études préalables à un montant de **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) francs CFA**, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux Cabinets suivants, sélectionnés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°01/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/22 du 26 avril 2022, publié dans le journal des marchés Publics n°2547 du 26 avril 2022. Il s'agit de :

N°	Entreprise	Adresse
1	ETS. SACRAMENTO	BP : 15 573 Yaoundé
2	ETS. ETUDE ECO-CONSULTING	BP : 6 620 Yaoundé
3	ETS. SAINT JOSEPH	BP : 5 441 Yaoundé

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINESUP, Exercice 2022, suivant l'imputation budgétaire : 56 18 07 350099 464114 461.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sis à l'immeuble ministériel n°2, 14^e étage, porte 1403. Tél : 222 22 68 21.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au SIGAM, porte 1403, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 82, sur présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir au plus tard le **28 septembre 2022 à 13 heures** précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), porte 1403, sise au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 82.
Elle devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
15/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 30 aout 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA REVISION, HARMONISATION ET ADAPTATION
DES PROGRAMMES DES FILIERES SCIENCES INFIRMIERES
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par les établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution est fixé à **un million neuf cent mille (1 900 000) francs CFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur au 14^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de soixante-dix (70) pour cent des points.

NB : En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le RPAO, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures, dès ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution sans rapport avec le projet ;
- Fausse déclaration ou faux documents ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
- Note du dossier technique inférieur à soixante-dix (70) points sur 100 ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation des offres	03
II	Références similaires du Consultant applicables à la mission au cours des 5 dernières années (2017-2021)	15
III	Compréhension de la mission, méthodologie et plan de travail	20
IV	Qualifications et expérience du personnel-clé pour les prestations similaires	50
V	Matériel et logistique de travail	12
TOTAL		100

Toutes les offres ayant au moins 70/100 seront retenues pour la phase d'évaluation financière.

Les critères et sous critères sont répertoriés de façon plus détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Seules les offres jugées techniquement acceptables seront retenues pour l'évaluation financière.

3. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 70%

Poids de l'offre financière (F) = 30%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$$

La note financière (NF) est égale : $Nf = 100 \times Fm / F$ avec Nf = note financière ; Fm = proposition financière la moins disante

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres auront été évaluées les mieux disantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'Immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47 28.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Aout 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA WILFRED

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**AVIS DE CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/AONO/SG/DST/SDI/RT/2022
DURELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE AUX MARCHÉS
RECONSTRUIT DANS LA VILLE DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BENOUÉ RÉGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDEVEL
IMPUTATION
56 27 100 02 641503 523511 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Garoua Exercice 2022, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, un avis de Consultation pour l'exécution des travaux d'assainissement et drainage aux marchés reconstruit dans la ville de Garoua département de la Benoué Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Série 100 Travaux préparatoire :
- Série 200 Assainissement et Drainage.

3. Cout Prévisionnel

15 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités financières pour la réalisation des travaux objet de la présente Demande de Cotation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le BIP MINDDEVEL exercice 2022.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune Urbaine de Garoua.

7. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable . Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréer par le Ministre chargé des Finances .

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme telles,devront être déposées au secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua, au plus tard le 12/09-/2022 à 13h. Elle devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION**N°002/AONO/SG/DST/SDI/RT/2022 DU 24 AOUT 2022****RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET****DRAINAGE AUX MARCHES RECONSTRUIT DANS LA VILLE DE GAROUA
DEPARTMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Quarante Cinq(45) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **Trois Cent Mille (300 000) F CF**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conforme.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 23/09/2022 à 14heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès publication du présent avis.

GAROUA le 24 Aout 2022

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 22/08/2022 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DUNORD, PHASE 2. EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 30 187 01 4415150 361313 92

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du suivi et de l'exécution du projet de construction de la Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord, phase 2, le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité contractante, lance pour le compte de ladite Délégation, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment:

- Le contrôle et le suivi des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord, suivant les normes en la matière,
- La coordination des opérations de suivi du projet par tous les autres acteurs à travers l'organisation et l'animation des réunions de chantier,
- La production de tous les documents liés au suivi des dites prestations (rapports mensuels, procès-verbaux, ordre de services à caractère techniques, examen de la conformité du projet aux études d'exécution y compris toutes sujétions.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (**10 000 000**).

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert à tous les Bureaux d'Etudes Techniques (BET).

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du **MINADER**, exercice 2022. Imputation : **56 30 187 01 4415150 361313 921**.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la copie de l'original paraphée du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée aux jours et heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Nord.

7. Acquisition du Dossier

La copie du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs CFA** à la Trésorerie de Garoua, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir dans les services du Gouverneur au plus tard le 12/09/2022 à 09 Heures précises et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008bis/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022
du 22/08/2022 pour le contrôle et le maitrise d'oeuvre de la construction de
Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord, phase 2 en
procédure d'urgence.**

**NB : « LE DEFAUT DE PRESENTATION DE L'OFFRE FINANCIERE TEMOIN DESTINEE A L'ARM?
DANS UNE ENVELOPPE SEPEREE SCLEE ET MARQUEE COMME TELLE ENTRAINE
L'IRRECEVABILITE DE L'OFFRE DU CANDIDAT CONCERNE»**

9. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué qui est attaché à celui de l'exécution des travaux pour la réalisation des prestations est de cinq (05) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de Service de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de caution est fixé à **deux cent mille (200 000) francs CFA francs CFA.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances entraîne le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **12/09/2022 à partir de 10 heures** à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure en présence des soumissionnaires dont les offres techniques auront atteint la note technique minimale requise qui est de 70%.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires.

- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 % ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

- Références de l'entreprise **15 points**
- Moyens matériels **15 points**
- Moyens Humains **40 points**
- Méthodologie d'exécution des prestations et planning **20 points**
- Consentement aux clauses à caractère administratif et technique **03 points**
- Surface financière **02 points**
- Visite de site **03 points**
- Présentation générale des offres **02 points**

N.B. : Seules les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (**Note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100**) seront retenues pour l'ouverture et l'évaluation financière.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 (quatrevingt dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord.

NB : Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 22 Aout 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°06/C/AONO/C-DZG/SG/2022 DU 22 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/CDZENG/CIPM-DZG/2022 DU 11/07/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP DE NKOLMVONDO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG****AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°06 D/C-DZG/SG/2022 du 22 Aout 2022 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP DE NKOLMVONDO	ETS HABIL CONSTRUCTION SARL BP: 123 Ngoumou Tél : 656568306/681775926	15.090.650 HTVA 17.995.600 TTC	(04) Quatre mois	Adjudicataire

*DZENG le 22 Aout 2022**Le MAIRE***AYI EPSE NKAMGNA Monique**

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/DAONO/GOUVERNEUR/CRPMNO/2022 DU
23/08/2022 POUR LA FINALISATION DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de le Région du Nord, autorité contractante lance un appel d'offres ouvert pour le compte du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

La consistance des travaux du présent porte sur :

- Electricité courant faible, fort et téléphone
- Peinture
- Aménagements extérieurs
- Forage

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatre Vingt-deux millions (82.000.000) de francs CFA** pour un lot unique.

3. Allotissement

Les travaux sont réalisés en un seul lot.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement public MINFOPRA *exercice 2022*.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à l'adresse suivante les Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112) contre une quittance de versement à la trésorerie de Garoua d'une somme de **cinquante mille (50 000) non remboursable**.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'adresse suivante les Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112) contre une quittance de versement à la trésorerie de Garoua d'une somme de **cinquante mille (50 000) non remboursable**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, **dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le 13/09/2022 à 09 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°On/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022
DU 23/08/2022 POUR LA FINALISATION DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE EN
PROCEDURE D'URGENCE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **1 640 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financière aura lieu le **13/09/2022 à partir de 10 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le **BPU**, le **BQE** et le **SDP** ;
- Absence d'une des 04 pièces du volume financier (lettre de soumission, **BPU**, **BQE** ou **SDP**).
- Absence de la caution de soumission.
- Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- La Présentation Générale de l'offre **01 oui /non** ;
- Les références de l'entreprise **02 oui /non** ; •
- Les moyens matériels permanents ou mobilisables **07 oui /non** ;
- Les moyens humains **02 oui /non** ;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **08 oui /non** ;
- La surface financière **02 oui /non** ;
- La visite de site **01 oui/non** ;
- La preuve d'acceptation des conditions du marché **04 oui /non**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 19 oui sur les 27 possibles.

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

13. Attribution

Le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Région du Nord à Garoua ou auprès du Gouverneur de la Région du Nord à Garoua dès publication du présent avis.

NB: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

GAROUA le 23 Aout 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 31 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS (GPS, TABLETTES ET APPAREILS PHOTOS) POUR LE SUIVI DE L'EXECUTION DU BIP PAR PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
PAYS : CAMEROUN
NUMÉRO DU PROJET : P15115
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DAO : N°001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
DESCRIPTION DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS (GPS, TABLETTES ET APPAREILS PHOTOS) POUR LE SUIVI DE L'EXECUTION DU BIP PAR PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).
DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE :

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS (GPS, TABLETTES ET APPAREILS PHOTOS) POUR LE SUIVI DE L'EXECUTION DU BIP PAR PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).	Soumissionnaire retenu		
	Nom du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché TTC
	ETS CONFORLUX Tél 694 96 12 98 BP : YAOUNDE	62 729 750 FCFA HT	74 805 227 FCFA TTC
	Autres soumissionnaires évalués		
	Nom et adresse des soumissionnaires évalués	Prix offert par le soumissionnaire évalués hors TVA/TTC	Motif de Rejet
	ETS HILAMO TEL : 679 10 40 54 BP : 34456 YAOUNDE	42 200 000 HT 50 323 500 TTC	absence de garantie d'offre dans l'offre financière
	ETS BRIWA INTERNATIONAL TEL : 675 60 55 78 BP : 8736 YAOUNDE	55 000 242 HT 65 587 789 TTC	Non-Respect des critères éliminatoires
	ETS MAK DISTRIBUTION SARL BP : 12640 YAOUNDE TEL : 696 32 15 91	62 891 750 HT 74 998 412 TTC	Non-Respect des critères éliminatoires

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/CR-ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE-BILAN DE RECUPERATION ET D'EVALUATION DES CAHIERS DES CHARGES DES EXPLOITANTS FORESTIERS ET MINIERES DANS LA REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Région de l'Est s'étend sur une superficie de 109 002 km², soit 23% du territoire national, près du quart de la superficie totale du Cameroun. C'est la Région la plus vaste du pays. Elle est limitrophe au nord par la Région de l'Adamaoua, au sud par la République du Congo, à l'est par la République Centrafricaine et à l'ouest par les Régions du Centre et du Sud. Elle compte quatre (04) Départements, à savoir, la Boumba-et-Ngoko, avec pour Chef-lieu la ville de Yokadouma, la Kadey, avec pour Chef-lieu la ville de Batouri, le Lom-et-Djerem, avec pour Chef-lieu la ville de Bertoua et le Haut-Nyong, avec pour Chef-lieu la ville d'Abong-Mbang, trente-trois (33) Arrondissements et trente-trois (33) Communes.

Selon le BUCRER, la Population de la Région était estimée en 2019 à 1 152 276 habitants en 2019, avec 574 671 hommes (49,87%) contre 577 605 femmes (50,13%). La grande partie de cette population vit en milieu rural (plus de 8 personnes sur 10). Une densité estimée à 10,6 habitants/km².

La Région présente trois (03) grandes zones de végétation: la zone forestière qui occupe 84% de la Région, la zone de transition, la forêt-savane et la zone de savane. Elle jouit d'un climat de type guinéen forestier dans la partie sud et soudanien dans la partie nord, avec quatre saisons : une grande saison des pluies, une grande saison sèche, une petite saison de pluies et une petite saison sèche,

La Région de l'Est est connue et reconnue comme l'une des plus riches du pays. Elle regorge de nombreuses ressources naturelles, des potentialités énormes et des atouts multiples : ressources en terres, sols, ressources en eau, ressources forestières et fauniques, biodiversité, ressources énergétiques, ressources halieutiques, ressources minières, etc.

Le potentiel forestier de la Région constitue plus de la moitié du patrimoine forestier national. Elle compte 59% des UFA (63 UFA sur 117, soit 4 071 879 ha), 37% de Forêts Communales (22 Forêts Communales sur 66, soit 654 439 ha), 81 Forêts Communautaires sur 266, soit plus de 23 000 ha , environ 46 Ventes de;

Coupe, soit 97 714 hectares et 34% des Aires Protégées du Cameroun (06 sur 25, soit une superficie totale de 1 656 535 hectares).

Mais, en dépit de ces importantes ressources minières, forestières et fauniques, l'impact de leur exploitation sur le développement économique, social et culturel de la Région reste encore globalement faible. Les populations de la Région figurent parmi les plus pauvres du pays. D'après le résultat de la troisième Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM 3, 2007), le taux de pauvreté dans la

Région se situe autour de 50,4% alors que, sur le plan national, il est de 39,9%, traduisant le niveau de pauvreté générale de la population.

La Région étant investie d'une mission générale de progrès économique et social de son territoire, elle souhaite rassembler, analyser et évaluer l'état de mise en oeuvre des cahiers de charges des entreprises forestières actives dans la Région.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation de cette étude.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif général de rassembler, d'analyser et d'évaluer la mise en oeuvre effective des Cahiers des Charges des entreprises forestières et minières en activité dans la Région et proposer des actions susceptibles d'être menées par le Conseil Régional de l'Est pour accroître l'impact socioéconomique de l'exploitation des ressources minières et forestières sur le progrès économique et social de la Région de l'Est.

3. Consistance des prestations

Il est question de ;

- Recenser tous les titres d'exploitation forestière et minière en activité dans la Région de l'Est (Pour la forêt ; UFA, Forêts Communales, Ventes de Coupe, Petits Titres et Forêts Communautaires ; pour les mines :) ;
- Produire une carte générale des titres d'exploitation forestière et minière en activité dans la Région de l'Est ;
- Rassembler les Cahiers de Charges, les Conventions de Gestion et les Plans d'Aménagement et de Gestion des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), des Forêts Communales et des Forêts Communautaires ; et toutes les Autorisations d'exploitation des ressources minières dans la Région ;
- Faire une analyse approfondie des droits des Collectivités Territoriales Décentralisées (Communes et Région) et des Communautés Villageoises Riveraines dans les textes régissant la gestion des ressources forestières et fauniques et dans les Cahiers de Charges, les Conventions de Gestion et les Plans d'Aménagement et de Gestion des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), des Forêts Communales et des Forêts Communautaires ; et les Autorisations d'exploitation des ressources minières dans la Région ;
- Evaluer l'application effective des dispositions des textes relatives aux droits des Collectivités Territoriales Décentralisées (Communes et Région) et des Communautés Villageoises Riveraines dans la gestion des forêts ;
- Evaluer l'application effective des dispositions des Cahiers de Charges, des Conventions de Gestion et des Plans d'Aménagement et de Gestion des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), des Forêts Communales et des Forêts Communautaires dans la Région de l'Est ; et des Autorisations d'exploitation des ressources minières dans la Région ;
- Evaluer l'impact de l'exploitation des ressources minières et de la gestion des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), des Forêts Communales et des Forêts Communautaires dans la Région de l'Est sur le développement économique de la Région de l'Est ;
- Proposer les actions susceptibles d'être menées par le Conseil Régional de l'Est pour accroître l'impact de l'exploitation des ressources minières et de l'exploitation des forêts sur le progrès économique et social de la Région de l'Est.

4. Participation et origine

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, sis au carrefour CRTV, BP ; 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax; (237) 222 24 19 30 au plus tard, le **13 SEPT 2022 à 13 heures** précises, (heure locale), avec la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/CR-ES/2022 DU 30 AOUT 2022 POUR LA
PRE-QUALIFICATION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORER L'ETUDE-BILAN DE
RECUPERATION ET D'EVALUATION DES CAHIERS DES CHARGES DES EXPLOITANTS FORESTIERS ET
MINIERS DANS LA REGION.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

6. Composition du dossier

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

V.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'attestation de non redevance ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire ;
- l'agrément pour les études d'impact environnemental et social et pour les audits environnementaux.

Nota bene : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera l'élimination du candidat.

7. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Références 20 points
- Personnel 80 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

8. Evaluation et publication des résultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

BERTOUA le 30 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAE1ER/CABM/SM/2022 DU 30/08/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE : • LOT 1 :
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DES VRD A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I • LOT 2 :
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES ARCHIVES A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I DANS COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL
FINANCEMENT : FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNAL
(FEICOM) ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du FEICOM exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des **TRAVAUX DE :**

- **Lot 1 : CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DES VRD A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I**
 - **Lot 2 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES ARCHIVES A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I**
- DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires
- Fondation
- Elévation
- Couvertures – Charpentes – Plafonds
- Revêtements
- Menuiserie bois, alu et métallique
- Electricité
- Plomberies
- Peinture
- VRD - Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **173 842 653 FCFA** répartis comme suit:

- **Lot 1 : Cent quarante-neuf millions vingt mille six cent quarante-quatre (149 020 644) FCFA.**
- **Lot 2 : Vingt-quatre millions huit cent vingt-deux mille neuf (24 822 009) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont repartis en deux (02) lots :

- **Lot 1 : CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DES VRD A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I**
- **Lot 2 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES ARCHIVES A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I**

N.B : une entreprise peut soumissionner pour un ou deux lots et peut être attributaire de un ou des deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}, Service des Marchés, **Tel 00237 694 292 109**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porté uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE
N° 07/AONO/CAE1ER/CABM/SM/2022 DU 30/08/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE :**

**Lot 1 : CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DES VRD A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I
Lot 2 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES ARCHIVES A L'HOTEL DE VILLE D'EDEA I
DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION
DU LITTORAL
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **27/09/2022** à **11 heures** précises au secrétariat du service des marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, BP 249 Edéa situé à Pongo (quartier administratif).

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois pour le lot 1 et trois (03) mois pour le lot 2** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des finances du coût prévisionnel du marché soit **Deux millions neuf cent quatre-vingt mille quatre cent (2 980 400) FCFA pour le lot 1 et quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quarante (496 440) FCFA pour le lot 2** valable pendant 30 jours au - delà de la date de dépôt offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans les enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec les inscriptions ci-dessus mentionnées au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière).

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute Autorité compétente conformément à la loi ou la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis et sous-plis) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif) **le 27/09/2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaire
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier
- Le non-respect d'au moins 70% des critères des critères essentiels
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis

Les critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre
2. Références techniques de l'entreprise
3. qualification et l'expérience du personnel d'encadrement
4. disponibilité du matériel et équipements essentiels
5. Méthodologie d'exécution
6. Capacité financière

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 70 % des critères essentiels sus-listés (voir grille d'évaluation)

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1^{er}, Service des Marchés dès publication du présent avis.

Lutte anti-corruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748.

EDEA le 30 Aout 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE MOUANKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE T1 : CARREFOUR MOUANKO CENTRE - NKANGAZOCK T2 :
CARREFOUR NDOG MONGO -BORD DE NDOG MONGO. DANS LA COMMUNE DE MOUANKO -
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5636 126 01 641430 523511 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de MOUANKO lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de **REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE T1 : CARREFOUR MOUANKO CENTRE — NKANGAZOCK, T2 : CARREFOUR NDOG MONGO -BORD DE NDOG MONGO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif :

- Installations
- Travaux préparatoires

3. Cout Prévisionnel

Le coftt previsionnel de l'operation a l'issue des etudes prealables est de **Vingt — Sept millions (27 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation a cet Appel d'Offres est ouverte a egalite de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacites techniques et financieres et admises conformément a la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d' imputation budgétaire **5636 126 01 641430 523511 861**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut etre consulte aux heures ouvrables des publication du present avis a la Mairie de MOUANKO, au Secretariat general.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut etre obtenu aux heures ouvrables a la Mairie de MOUANKO, des publication du present Avis contre presentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mile (50 000) FCFA** Payable a la recette municipale de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre redigee en francais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir a la Mairie de MOUANKO sous ph ferme au plus tard le **27/09 /2022 a 11** heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 008/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 29/08/ 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE T1 : CARREFOUR
MOUANKO CENTRE - NKANGAZOCK
T2 : CARREFOUR NDOG MONGO -BORD DE NDOG MONGO. DANS LA COMMUNE DE MOUANKO-
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL:
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »

10. Delai de Livraison

Le (Mai maximum d'execution prevu par le Maitre d'ouvrage pour la realisation des travaux est de deux (02) mois a compter de la notification de l'ordre de service pour le &manage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pieces administratives, une caution de soumission etablie par une banque de premier ordre agreee par le Ministere chargé des finances et dont la liste figure dans la piece 11 du DAO, dont le montant est de **(Cinq Cent Quarante Mille : 540 000) Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-dela de la date originale de validite des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pieces administratives, l'offre technique et l'Offre Financiere doivent etre placees dans les enveloppes differentes separees et remises sous ph scelle.

Les plis vises a l'alinéa 1 ci-dessus portant le numero et l'objet de l'Appel d'Offres sont adresses au Maitre d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identite du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pieces du dossier administratif requises doivent etre produites en originaux ou en copies certifiees conformes par le service emetteur, conformément aux stipulations du Reglement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validite des pieces administratives doivent etre posterieures a la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplete conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera declaree irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission delivree par une banque de premier ordre agreee par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27/09//2022 a 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marches de la Commune de MOUANKO, dans la salle de reunion de la Mairie de MOUANKO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix d'ament mandatee, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux criteres eliminatoires**

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission a l'ouverture des plis ;
- Offre Financiere incomplete pour absence d'un prix unitaire quantifie dans le BPU
- Fausse declaration ou pieces falsifiees
- La declaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonne un marche au cours des trois dernieres annees, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises defaillantes.
- Note Technique inférieure à 20 sur 26
- Absence ou non conformite d'une piece administrative non regularisee dans un delais d 48 H apres ouverture des plis.

Principaux criteres de qualification

Les criteres relatifs a la qualification des candidats porteront a titre indicatif sur :

- Le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- La disponibilite du materiel (04 rubriques) oui/non
- Les references de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- L'organisation et la comprehension du projet (06 rubriques) oui/non
- La presentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins **20/26 rubriques** entraine l'elimination de l'offre conformement a la grille devaluation.

15. Attribution

Le marche est attribue au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura ete reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacites techniques et financieres requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engages par leurs offres pendant un delai de quatre-vingtdix (90) jours a compter de la date limite fixee pour la reception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complementaires peuvent etre obtenus aux heures ouvrables aupres de la Mairie de MOUANKO et a la Delegation Departementale des Travaux Publics de la Sanaga Maritime a EDEA

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numeros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour denonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observes dans le processus de passation et d'execution des marches publics.

MOUANKO le 29 Aout 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !